

ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FALAISES DU TALOU

Rapport final

2021-2023



Janvier 2024

Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de communes Falaises du Talou			
Date de soumission du rapport	08/02/2024	Période de mise en œuvre du projet	Du 31 mars 2021 au 31 août 2023 (29 mois)
Convention de subvention n°	OFB/2020/1068		
Bénéficiaire de la subvention	Communauté de communes Falaises du Talou		
Responsable du projet	Arnaud MARUITE, Responsable Développement Durable		
Contact	arnaud.maruite@falaisesdutalou.fr		
Auteurs du rapport	Lise CARPENTIER, Arnaud MARUITE, Communauté de communes Falaises du Talou		

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	88 000 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	46 400 €		
Montant total des dépenses engagées (à titre indicatif)	102 374,08 €	Consommation budgétaire (% du coût total prévisionnel)	116,3 %

Table des matières

I. Identification du projet.....	4
II. Retour sur la mise en œuvre du projet.....	6
II.1 Gestion et mise en œuvre du projet	6
II.1.1 Description générale du projet.....	6
II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes	10
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	11
II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation.....	26
II.1.5 Communication.....	31
II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats.....	33
II.2 Perspectives post-ABC	40
II.3 Autoévaluation.....	48
III. Livrables produits.....	53
IV. Bibliographie et Webographie.....	54
V. Annexes.....	55

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de communes Falaises du Talou
Période totale de mise en œuvre du projet	36 mois (du 01/02/2021 au 29/02/2024)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>La volonté politique d’agir pour favoriser la biodiversité s’est affichée dès la création du service Développement durable à la Communauté de Communes Falaises du Talou (CCFT) en 2020, avec la rédaction de la stratégie biodiversité 2020-2026. Et en 2021, les élus du territoire ont souhaité s’engager dans une démarche ambitieuse de « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) sur l’ensemble de la CCFT. Ce projet fait partie intégrante de leur engagement à porter des actions pour tous, en faveur de la biodiversité sur leur territoire. De là, trois grands objectifs sont identifiés pour ce projet de TEN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance des milieux et des espèces - Préserver et recréer les réservoirs et les corridors de biodiversité - Valoriser et sensibiliser la population et l’ensemble des acteurs.
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>La démarche d’Atlas de Biodiversité des Communes (ABC) répond complètement à l’objectif d’amélioration de la connaissance des espèces et de leurs habitats dans le cadre du projet TEN. L’ambition du projet TEN sera alimentée et précisée par les résultats de la démarche d’ABC. Ce dernier permet d’inventorier des sites méconnus et d’actualiser des données sur des espaces d’intérêts comme les 5 sites Natura 2000 et les ZNIEFF. Un effort de prospection est nécessaire sur les zones de plateaux, de coteaux calcaires, des bourgs et des prairies qui sont très peu inventoriés. La démarche d’ABC permet également de montrer l’existence de réservoirs et de corridors écologiques, qui pourront in fine, être transcrit dans le Plan Local d’Urbanisme intercommunal ; de déterminer de grands ensembles écologiques d’intérêts et de proposer des programmes de restauration de corridors ; labelliser les communes et entreprises pour leur engagement.</p> <p>L’ABC constitue également un moyen de sensibilisation et de mobilisation des différents acteurs du territoire. De ce fait, élèves, grand public, habitants, élus, entreprises et associations seront tous mobilisés d’une part, via des animations thématiques de découverte des milieux, des espèces, et des bonnes pratiques mais également par leur contribution dans le cadre d’inventaires participatifs (notamment sur les rhopalocères, l’avifaune et la flore).</p>

	<p>L'ABC fera l'objet de restitutions annuelles sous forme de rapport pour chaque commune. Les données récoltées durant l'ABC seront transmises sur la plateforme régionale ODIN et sur l'INPN. Les résultats seront présentés au cours d'évènements comme la « fête de la biodiversité et du développement durable » en plus d'ateliers proposés par les partenaires.</p>
<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>Le projet d'Atlas de Biodiversité des Communes de la Communauté de communes Falaises du Talou concerne 24 communes de vallées et de plateaux, qui sont traversées par cinq sites Natura 2000, des réseaux de coteaux calcaires, des fleuves côtiers calcaires et le littoral Seino-Marin. La démarche d'ABC s'inscrit dans une démarche globale de plan d'actions « Territoire Engagé pour la Nature » souhaitée par les élus pour les années à venir. Le projet est composé de deux volets majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un premier volet scientifique avec la réalisation de l'occupation du sol sur le territoire, le recueil des données naturalistes existantes et la réalisation d'inventaires sur les milieux prairiaux et ouverts en s'attachant principalement à la flore, l'avifaune et aux rhopalocères. - Le second volet est quant à lui participatif, avec la réalisation d'opérations de sensibilisation, de mobilisation et de récolte de données auprès du grand public, des scolaires, des associations et des habitants. <p>Le projet vise en la meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et des espaces publics, mais aussi en l'appropriation de ce patrimoine naturel par tous les acteurs ; la CCFT veut faire de la biodiversité l'affaire de tous. Pour cela, la sensibilisation est une étape clé pour être prise en compte dans les différentes stratégies territoriales.</p>

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1 Description générale du projet

La Communauté de communes Falaises du Talou

La Communauté de communes Falaises du Talou est située au nord de la Seine-Maritime. Elle compte 24 communes pour 24 500 habitants et s'étend sur 328km² (Figure 1), dont la commune nouvelle de Petit Caux qui regroupe 18 communes déléguées depuis 2016.

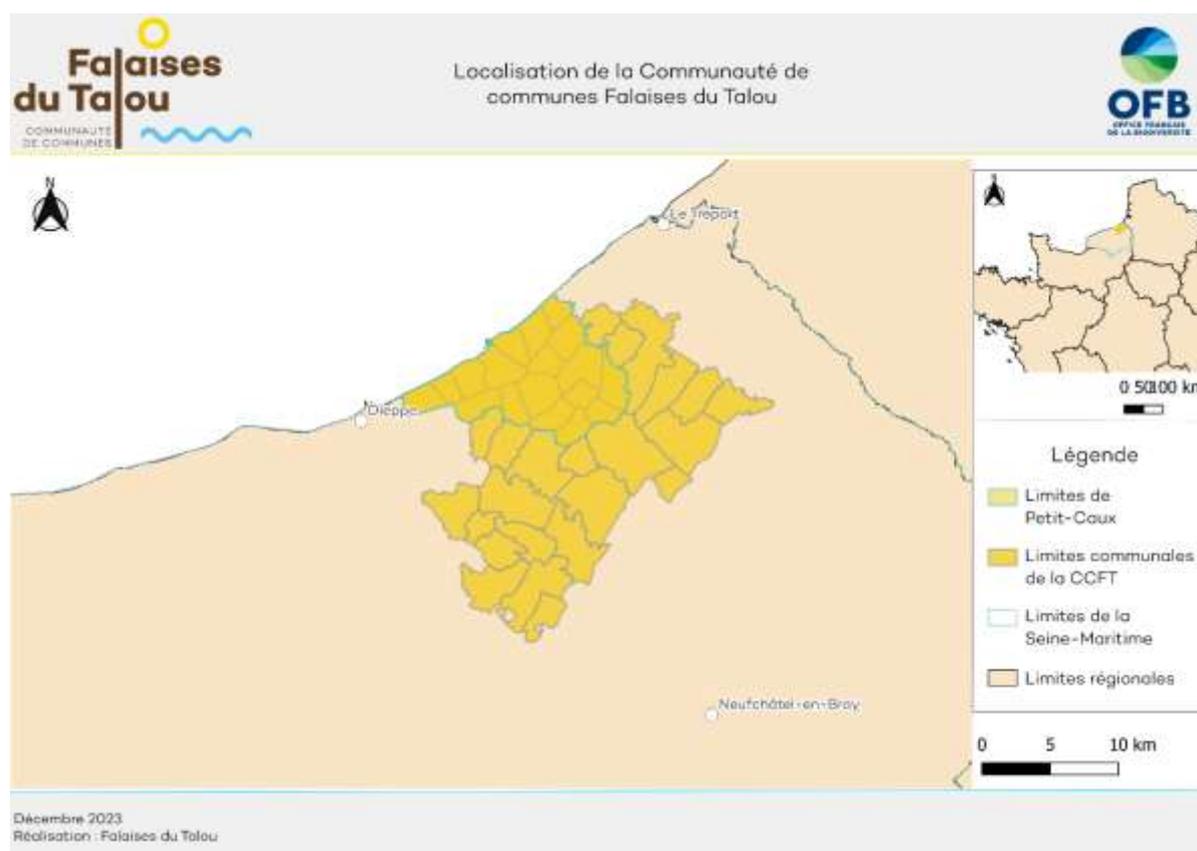


Figure 1 : Localisation de la Communauté de communes Falaises du Talou

Fort de ses 14 km de côtes, ses 3 vallées et ses deux forêts domaniales classés Natura 2000 et ZNIEFF, le territoire du Talou offre une multitude d'espaces favorables à l'installation et au développement de la biodiversité.

Elle se compose effectivement d'une mosaïque d'habitats, parmi lesquels on retrouve les zones humides, les milieux boisés, les prairies et coteaux ou bien encore les parcs urbains. Mais le manque de connaissance sur ces milieux et sur les espèces associées est trop important alors qu'ils méritent d'être pris en compte dans les différents projets menés par la CCFT.

Dans le but de pallier à ce manque de connaissance, la CCFT a répondu à l'appel à projet national de l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité des Communes sur la période 2021-2023.

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de communes Falaises du Talou
Rapport final

Janvier 2024



Décembre 2023
Réalisation : Falaises du Talou

Sources: INPN

Les Objectifs de l'ABC

Celui-ci vise à **renforcer la connaissance** sur les espèces, mettre en valeur la **richesse de la biodiversité** et développer des **pratiques et des actions compatibles avec leur préservation**.

L'ABC lancé en 2021 s'était fixé de répondre aux objectifs suivants :

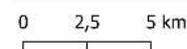
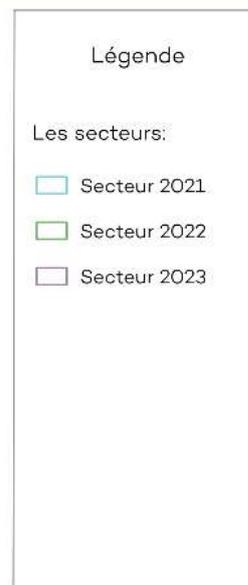
Objectifs	Résultats
Connaître les espèces et les milieux du territoire	Atteint : - pour les milieux calcaires - pour les rhopalocères, les oiseaux et la flore de ces milieux (à poursuivre avec l'ABC 2024-2026)
Mobiliser le plus d'acteurs possible	Partiellement atteint : - Les élus du territoire - Nombreux partenaires - Labellisation TEN (à renforcer pour l'ABC 2024-2026)
Sensibiliser à la richesse de notre territoire	Atteint : - Public scolaire (CE2-CM1) - Grand public (à poursuivre avec l'ABC 2024-2026 : agriculteurs, entreprises, scolaires et grand public)
Valoriser les milieux et les pratiques existantes	Atteint : - Visites des sites gérés - Restauration des milieux - Sentiers de randonnée valorisant les sites gérés (à poursuivre avec l'ABC 2024-2026)
Mettre en place des pratiques plus favorables au développement de la biodiversité	Atteint : - Aquisition de milieux calcaires - Paturage extensif sur les sites gérés (à poursuivre avec l'ABC 2024-2026)

Fonctionnement

L'ABC s'est organisé autour de deux volets principaux :

- Le volet scientifique avec les inventaires, les cartographies, et le recueil de données
- Le volet participatif avec la sensibilisation et la mobilisation des acteurs, et citoyens.

Pour la réalisation de ces volets, le territoire de la CCFT a été découpé en trois zones. Chaque zone a été prospectée et animée pendant une année (Figure 2). A ce jour, les trois zones ont été entièrement prospectées et sensibilisées. Ainsi, toutes les communes du territoire ont été inventoriées et ont fait l'objet d'une animation minimum. Pour assurer l'important effort de prospection, deux stagiaires ont été recrutées chaque année pour inventorier un secteur.



Décembre 2023
Réalisation : Falaises du Talou

Figure 2 : Les secteurs étudiés pendant les trois années d'ABC.

Apprentissages et difficultés rencontrées

Apprentissages :

- Connaissance des espèces et habitats sur le territoire, gestion de la base de données SIG
- Travail d'inventaires en collaboration avec les associations naturalistes partenaires
- Important travail sur la communication des animations
- Certaines animations fonctionnent mieux notamment les « nuits », les oiseaux et papillons (sorties familiales plutôt)
- Emergence de nouveaux partenaires, notamment l'association junior PulSkim.

Difficultés :

- Standardisation des données chronophage avec des méthodes de travail différentes entre toutes les stagiaires
- Transmission des données
- Période COVID en 2021 : déroulement des animations difficile avec port du masque et les 4 premières animations se sont trouvées annulées.

Les apprentissages et difficultés seront également développés dans la partie II.1.6.

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

La réalisation de l'ABC est pilotée par le Vice-président en charge du Développement Durable de la CCFT. Il s'est construit en collaboration avec les 24 communes du territoire. Il s'appuie sur de nombreux partenaires, les communes et écoles concernées et plusieurs autres acteurs institutionnels et associatifs. Un comité de pilotage (COFIL) permet d'associer l'ensemble des communes avec un représentant nommé par commune, les partenaires institutionnels et associatifs. Le COFIL s'est réuni deux fois par an et était composé des partenaires suivants :

Collectivités	Associations	Etat et ses institutions	Partenaires privés	Autres organismes
Les communes du territoire	Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie 	L'Office Français de la Biodiversité 	La Centrale Electronucléaire de Penly 	L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable 
Le Département de la Seine-Maritime 	Le Groupe Ornithologique Normand 	La DDTM de Seine-Maritime 	Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport 	
La Région Normandie 	Le Groupe Mammalogique Normand 	L'Office National des Forêts 	La Chambre d'Agriculture et des territoires 76 	
Les deux Syndicats Mixtes de Bassin Versant  	La Fédération départementale des Chasseurs 76 	Le Conservatoire du Littoral 		
Le PETR Dieppe Pays Normand 	La Fédération départementale de pêche 76 			

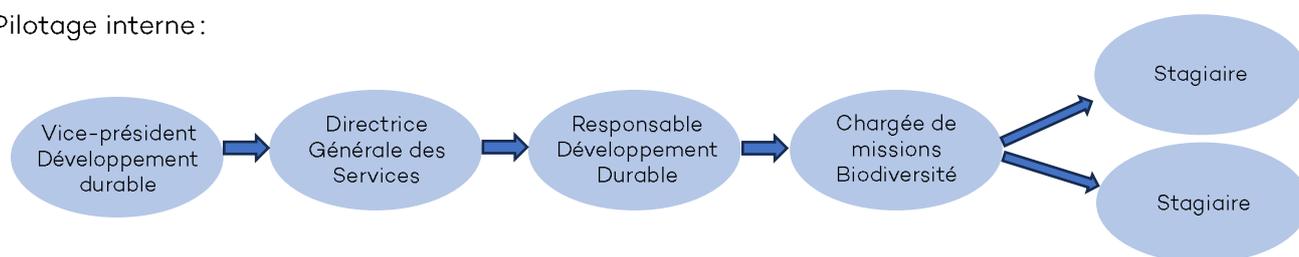
Les COFIL ont permis de présenter la démarche aux élus, en valorisant les actions menées et en fixant les objectifs du projet et les actions qui en découlent. Le COFIL représente surtout un **temps d'échange** entre tous les acteurs, dans le but de partager au fur et à mesure les résultats et les informations suite à l'ABC, ainsi que d'avancer les prochaines actions et les prochains objectifs à mener. Pendant chaque COFIL, les avis des élus ont été notés afin qu'ils soient pris en compte pour la suite du déroulement de l'ABC.

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de communes Falaises du Talou
Rapport final

Janvier 2024

La démarche ABC met en lien les différents services de la CCFT dans le but de travailler en collaboration sur ce projet. A commencer par le service Développement durable qui gère toute l'organisation de l'ABC, la réalisation des inventaires naturalistes, les animations grand public et des scolaires, la rédaction du plan d'actions etc. La biodiversité s'est trouvée intégrée à d'autres sorties, notamment au cours des randonnées qui combinent sport et nature et attirent un large public, ou encore les sorties ramassage des déchets sur le littoral qui ont permis de mettre en lien biodiversité, pollution, et recyclage des déchets. Le deuxième service impliqué est sûrement le pôle communication avec la publication des résultats et des actualités sur le site internet, et la page Facebook de la CCFT. En effet, la communication est primordiale pour le bon fonctionnement d'un ABC avec la réalisation d'affiches, de flyers et de kakémonos pour valoriser toute la démarche et ses objectifs. Le service médiathèque a également participé au bon déroulement de cet ABC, notamment avec la mise à disposition de leurs locaux pour certaines animations et le prêt de livres pour animer celles-ci. Le service d'accueil gérait toutes les inscriptions aux animations ainsi que les réservations d'arbres fruitiers dans le cadre du programme «restaurons nos vergers». Le service Urbanisme joue quant-à-lui un rôle important notamment dans la prise en compte des résultats de l'ABC dans les documents d'urbanisme dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), élément incontournable du PLUi.

Pilotage interne :



Toutes les communes du territoire ont été impliquées dans cette démarche 2021-2023 avec au moins une animation grand public dans chaque commune. De plus, l'ensemble des écoles du territoire ont pu bénéficier des animations scolaires.

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Occupation du sol

Pour répondre à l'objectif d'amélioration des connaissances sur les milieux et sur les espèces du territoire de la CCFT, de multiples actions ont été développées. Chaque année, les stagiaires commençaient par réaliser la cartographie de l'occupation du sol sur le territoire afin de mesurer la diversité d'habitats présents. La majorité du travail a été effectué à l'aide de photos aériennes ou d'outils comme Géoportail, ou encore Google maps, mais une vérification sur le terrain était nécessaire.

Les prairies ont d'abord été identifiées à l'aide de la couche « Registre Parcellaire graphique 2020 » sur Géoportail. Ensuite, il a fallu différencier les types de prairies (humides, calcicoles et de fauche). L'appellation « prairie » a été conservée pour désigner les prairies mésophiles, de fauche. Les « prairies humides » ont quant-à-elles été identifiées grâce à la cartographie des zones humides de Normandie de la DREAL. Enfin, les prairies dites « calcicoles » sont issues d'un croisement entre la carte géologique départementale (sol calcaire), et la carte des pentes (supérieures à 10%).

Pour faciliter la compréhension de tous, des termes simples ont été attribués à chaque type d'habitat. En 2023, la cartographie de l'occupation du sol de l'intégralité du territoire est terminée (Figure 3).

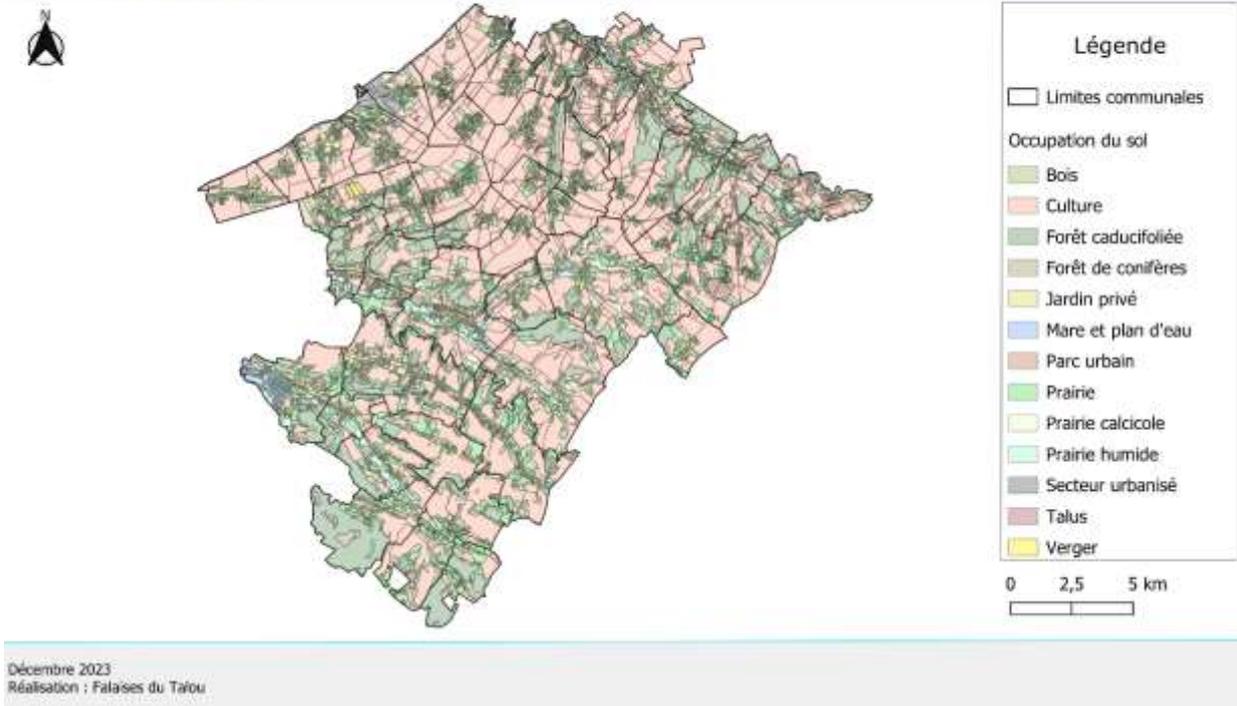


Figure 3 : L'occupation du sol sur le territoire de la CCFT

Le territoire du Talou est nettement dominé par la culture avec plus de la moitié de sa surface qui en est (Figure 4). Les prairies et forêts représentent à eux deux, un tiers de la surface du territoire. Cette cartographie et les résultats qui en découlent montrent l'importance de préserver les habitats peu représentés qui sont en train de disparaître et qui pourtant, sont nécessaires à la faune et la flore. En effet, la CCFT s'est surtout penchée sur la prise en compte des milieux à fort enjeux et notamment aux milieux d'intérêts communautaires que sont :

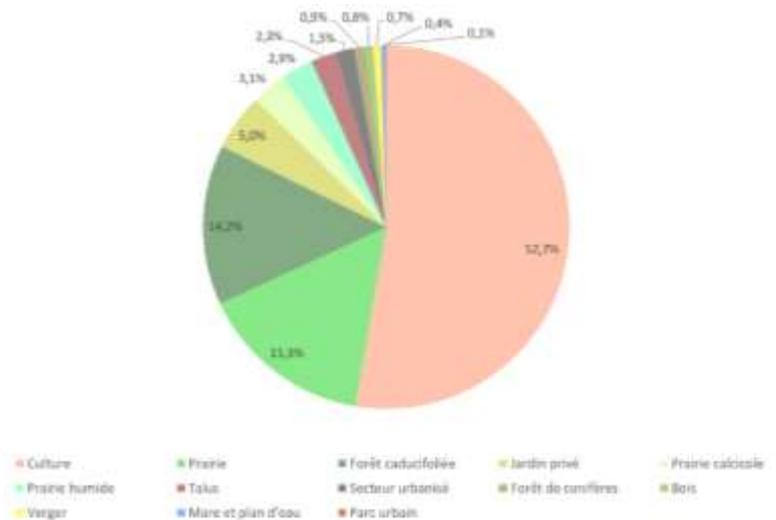


Figure 4 : Pourcentages d'occupation du sol sur le territoire de la CCFT

Habitats	Code Natura 2000	Description de l'habitat
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (Pelouses aérohalines)	1230	Les falaises crayeuses du territoire constituent en fait l'axe du littoral cauchois et du site Natura 2000. Elle s'étendent sur les 14 km du territoire et sont entaillées par des dépressions propres au Pays de Caux : les valleuses. Ces dernières correspondent à un accès naturel ou aménagé, à la Manche et constituent des espaces naturels d'une grande valeur écologique. Par exemple, ce milieu est une importante zone de refuge pour l'avifaune.
Lacs eutrophes naturels (mares et étangs); Habitats des eaux courantes (rivières)	3150; 3260	Les trois cours d'eau présents sur le territoire de la CCFT sont tous inscrits au réseau Natura 2000. Les trois vallées présentent des enjeux majeurs notamment de continuité écologique avec ses prairies humides et ses rypisylves. Bien qu'ils ne soient que peu représentés sur le territoire, les mares et étangs sont pourtant d'une importance considérable d'un point de vue biodiversité: zone de nourrissage et de dortoir pendant les migrations de l'avifaune, zone de nidification ou encore zone de reproduction des amphibiens.
Formations herbeuses naturelles à semi-naturelles (Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)); Pelouses maigres de fauche de basse altitude; les prés vergers	6210; 6510	Les coteaux et milieux calcaires figurent parmi les milieux les plus emblématiques de la région Normandie. Il recouvrent près de 4 % de la surface du territoire et permettent d'accueillir une faune et une flore remarquable, souvent rares et menacées. Le territoire de la Communauté de communes se compose également des prés vergers qui apportent une valeur identitaire forte voire emblématique, mais l'intérêt de ces milieux va bien au-delà. Ils constituent d'importants réservoirs de biodiversité, des refuges pour des espèces faunistiques et floristiques spécifiques.
Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois; Hêtraie; Forêt de pente, éboulis ou ravins	9120; 9130; 9180	Forte de ses deux grands éléments forestiers représentant un peu plus de 15% de la surface du territoire, la Communauté de communes conserve à travers ces éléments, une histoire. De nombreux arbres remarquables y siègent et permettent d'accueillir une faune variée comme le Pic noir notamment.

Ces résultats ont permis à la CCFT d'identifier **cinq grands milieux à enjeux** et de développer un programme d'actions pour les milieux calcaires, les valleuses littorales et les vergers :

- **Les rivières et zones humides**

3,3% de la surface du territoire

Les étangs de Saint-Aubin-le-Cauf



- **Le littoral**

0,7% de la
surface du
territoire



Le Val-du-Prêtre à Berneval-le-Grand

- **Les milieux calcaires**

3,1% de la
surface du
territoire



Coteau calcaire de Saint-Ouen-Sous-Bailly

- Les prés vergers

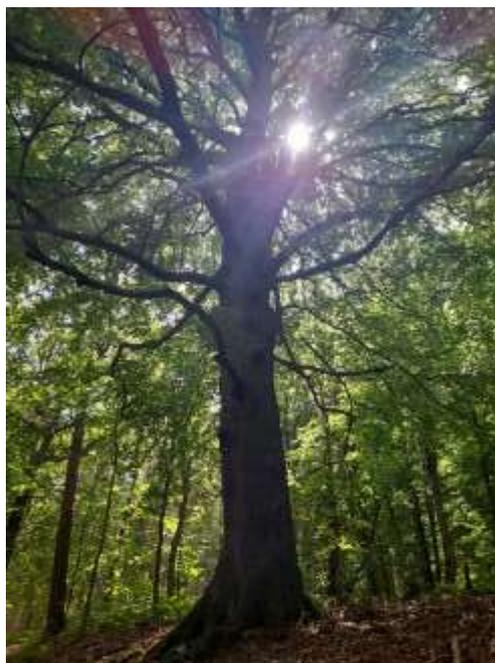
0,7% de la surface du territoire



Verger à Tourville la Chapelle

- Les forêts

15,1% de la surface du territoire



Forêt d'Eawy à Freulleville

Inventaires naturalistes

Parmi les habitats qu'offre le territoire, les pelouses sèches font partie des milieux naturels les plus emblématiques de la région Normandie et représentent une caractéristique de son paysage (CEN, 2019). En effet, ces milieux sont reconnus pour leur grand intérêt écologique et sont même décrits comme des hotspots de biodiversité en Europe occidentales (Piqueray et al, 2007). Cependant, la surface de ces milieux est en nette diminution notamment du fait de l'abandon du pastoralisme, de la déprise agricole et de l'urbanisation. Toutes ces menaces amènent à des pelouses calcicoles de plus en plus petites, dispersées et morcelées (Pierron, 2012), ce qui ne permet pas le déplacement de la faune et la dispersion de la flore. C'est pourquoi ces milieux ont été ciblés pour cet ABC 2021-2023. Le but étant d'améliorer la connaissance sur ces milieux et des espèces qui y siègent, pour les préserver et restaurer la trame calcicole.

La connaissance des enjeux dans le SRCE Haute-Normandie et celle du territoire ont permis de cibler certains taxons pour la réalisation d'inventaires : les rhopalocères, l'avifaune et la flore. En sachant que toutes les espèces vues, ou entendues durant les prospections ont également été notées ; le but étant toujours d'améliorer la connaissance. Les stagiaires de chaque année ont réalisé des inventaires, parfois en collaboration avec des structures naturalistes partenaires.

Les oiseaux marins : Un suivi des oiseaux nicheurs a été réalisé sur les falaises des communes littorales. Ce suivi consiste à marcher le long des falaises sur les galets et à s'arrêter régulièrement pour observer tous les pans de falaises à l'aide d'une longue-vue. Le but étant d'identifier les espèces d'oiseaux dans des nids sur les terrasses et corniches, dans des cavités ou encore en position de nicheurs. Cette prospection a été effectuée avec le Groupe Ornithologique Normand (GONm). Des espèces menacées comme le Fulmar Boréal (classé En Danger à l'échelle régionale) ou le Faucon pèlerin (classé Vulnérable à l'échelle régionale) ont pu être observées.



Fulmar boréal

Goéland argenté

Les oiseaux des zones humides : Un inventaire des oiseaux présents le long des trois rivières (La Béthune, l'Eaulne et l'Yères) du territoire a également été réalisé. Des IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) ont été effectués le long de ces rivières mais également autour des étangs de Saint-Aubin-le-Cauf. Ici, les espèces recherchées sont surtout les anatidés, les rallidés, les laridés et les échassiers. Ces inventaires ont permis d'observer deux Hérons pourprés (espèce protégée et migrateur rare) sur les étangs de Saint-Aubin-le-Cauf, en migration postnuptiale.



Aigrette garzette

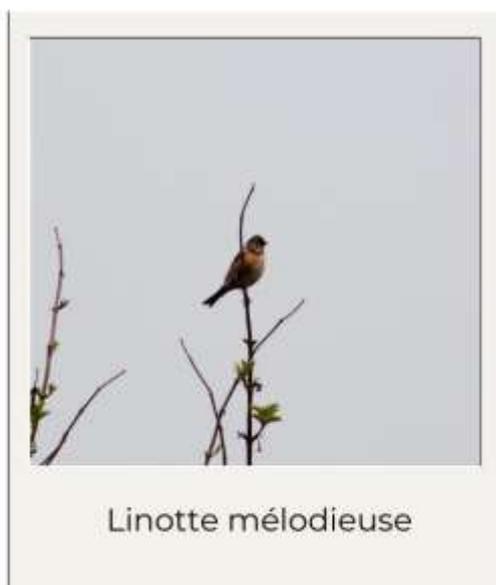


Grèbe castagneux

Enfin, grâce à l'effort d'inventaire scientifique mais aussi participatif, ce sont **133 espèces d'oiseaux** qui ont été recensées sur les différents milieux du territoire. Parmi elles, l'Elanion blanc (Vulnérable à l'échelle nationale) a été observé dans les plaines de Cuverville sur Yères et semblent hiverner ici. Sur le littoral, un pingouin torda (en danger critique à l'échelle nationale) a aussi été vu en 2021. Sur les coteaux calcaires prospectés, le bruant jaune (en danger l'échelle régionale) a été une des espèces les plus contactées.



Pie-grièche écorcheur



Linotte mélodieuse

Les Mammifères : Pour améliorer la connaissance de ce taxon sur le territoire, des pièges photos ont été posés sur l'ensemble des communes (Figure 5), en plus de certaines observations directes sur le terrain. Les pièges photos étaient le plus souvent posés près des points d'eau ou dans les boisements. Ils ont permis de déceler la présence de 44 espèces de mammifères dont la présence de la Martre des pins, du Muscardin ou encore du Putois d'Europe. Toutes les communes ont bénéficié de la pose d'un piège photo (Figure 5). Aux vues des résultats satisfaisants tirés de cet outil, le Groupe mammalogique normand (GMN)

va poursuivre la pose de pièges photos afin d'alimenter et de compléter les inventaires sur le territoire dans les années suivantes. Des données sur les chiroptères ont également été intégrées dans la base de données cartographique.

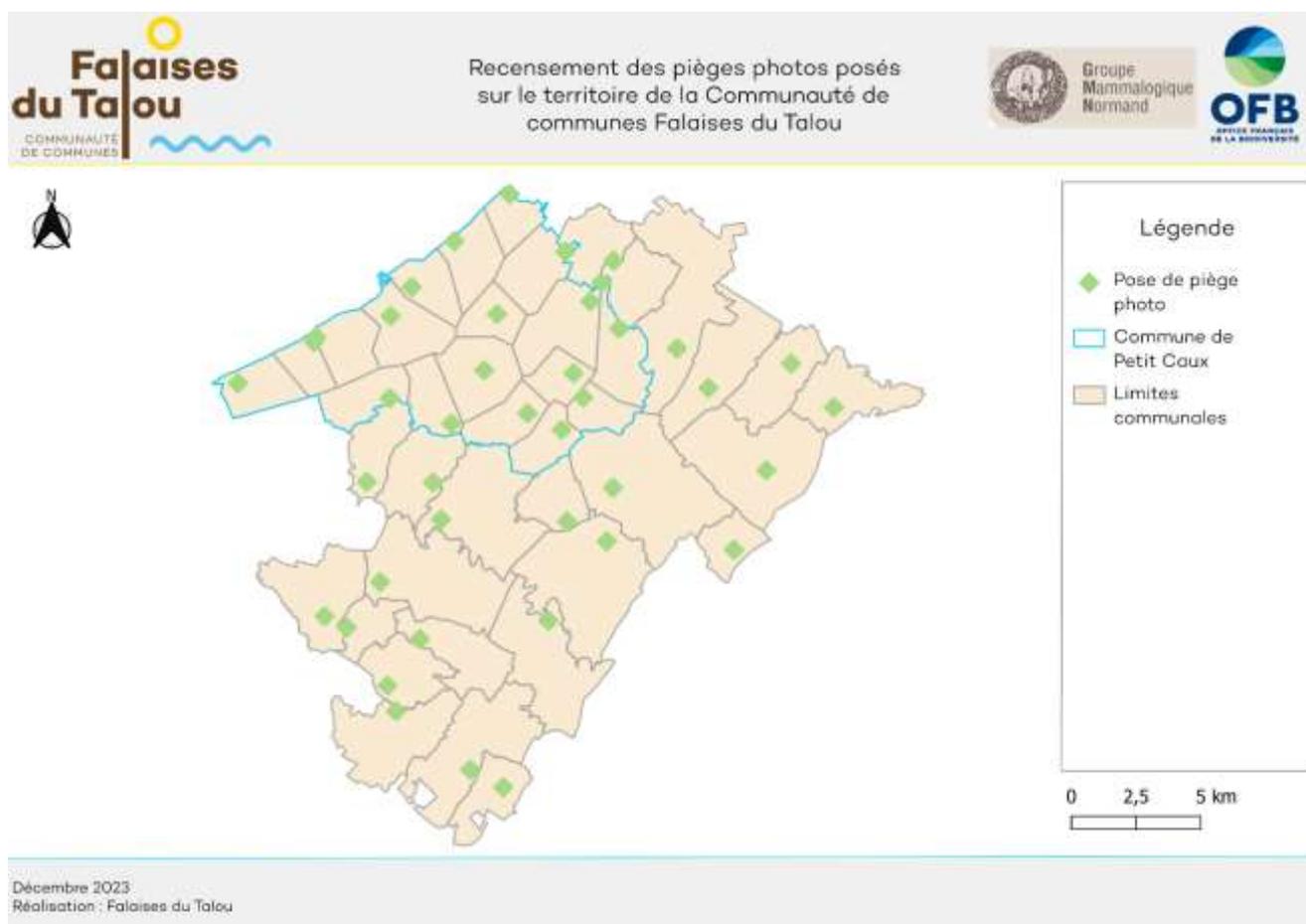


Figure 5 : Les pièges photos posés sur le territoire du Talou

Les Rhopalocères : Un suivi des rhopalocères a également été effectué en même temps que les relevés floristiques sur les coteaux calcaires, qui sont des milieux à forte valeur patrimoniale pour ce groupe. En effet, ont été observées à la fois des espèces généralistes mais aussi des espèces spécialistes, inféodées aux coteaux calcaires. Le protocole du ChronoInventaire (développé par le Muséum d'Histoire Naturelle) a été effectué sur ces milieux. Les Zygénidés et les Ecailles (hétérocères diurnes) ont également été pris en compte. Au total, ce sont 56 espèces de rhopalocères (64 avec les Zygénidés) qui ont été identifiées lors de ces inventaires, avec 36% d'espèces généralistes et 64% de spécialistes des coteaux calcaires. Ces inventaires ont permis de confirmer la présence du Damier de la succise, papillon protégé au niveau national et européen, sur 57 coteaux calcaires; mais également de noter la présence de 4 espèces menacées d'extinction: la Mélitée des digitales, l'Hespérie des Sanguisorbes, l'Azuré des cytises et la Mélitée de la Lancéole.

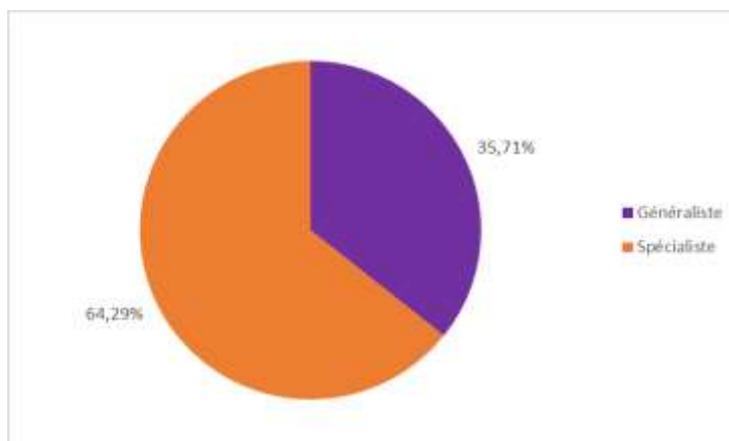


Figure 6 : Pourcentage d'espèces de rhopalocères généralistes et spécialistes des coteaux calcaires

Les amphibiens : La Normandie compte 18 espèces d'amphibiens, et pendant ces trois années d'ABC, 9 espèces ont pu être contactées. Ainsi, la moitié des espèces potentiellement observables ont été vues sur le territoire du Talou. En sachant que plusieurs espèces (comme le Sonneur à ventre jaune ou encore le crapaud épineux) trouvent leur limites de répartition en (ex) Basse-Normandie et ne sont donc pas visibles en Seine-Maritime. Cinq de ces espèces sont menacées à l'échelle régionale et parmi elles, le Triton ponctué observée à plusieurs reprises sur le territoire ou encore l'Allyte accoucheur qui a lui, été entendu.



Crapaud commun



Triton alpestre

Les reptiles : Sur les 11 espèces de reptiles pouvant être rencontrées en Normandie, 3 ont été observées sur le territoire de la CCFT : le lézard des murailles, l'orvet fragile et la couleuvre helvétique. Etant donné qu'il n'y a pas eu d'inventaire des reptiles, ces données proviennent uniquement d'observations opportunistes. Ces trois espèces sont protégées et le lézard des murailles et l'orvet fragile sont considérés comme assez rare à l'échelle régionale. La connaissance sur ce taxon doit être améliorée et c'est pourquoi la CCFT a fait la demande d'un inventaire poussé sur ce groupe.



Lézard des murailles



Couleuvre helvétique

La flore patrimoniale et les orchidées : Pendant les prospections des coteaux calcaires identifiés, les stagiaires devaient réaliser un relevé floristique en suivant la méthode des quadrats. Plusieurs passages ont été effectués afin de capter un maximum d'espèces (des plus précoces au plus tardives). Toutes les espèces floristiques patrimoniales (menacées ou rares) contactées sur la période de terrain ont été notées et pointées sur un GPS.

Au total, **18 espèces floristiques patrimoniales** ont été observées (Figure 7).

En parallèle, une recherche plus poussée des orchidées a été réalisée sur ces coteaux calcaires, sur les talus et chemins de la zone d'étude. Elles ont été notées et localisées par un point GPS également (Figure 8). En effet, les orchidées sont menacées par la dégradation et la régression que subissent les coteaux calcaires. Leur connaissance contribue donc à informer et alerter sur l'évolution des milieux et permet d'agir pour leur préservation.

Sur les trois années d'ABC, **25 espèces** ont été identifiées sur le territoire du Talou ; et six d'entre elles sont **protégées** à l'échelle régionale : L'Ophrys bourdon, l'Epipactis rouge sombre, l'Epipactis des marais, l'Orchis de mai, l'Orchis grenouille, l'Orchis très odorant (Figure 9).



Figure 7 : les espèces floristiques patrimoniales recensées sur le territoire de la CCFT



Figure 8 : Les Orchidées recensées sur le territoire

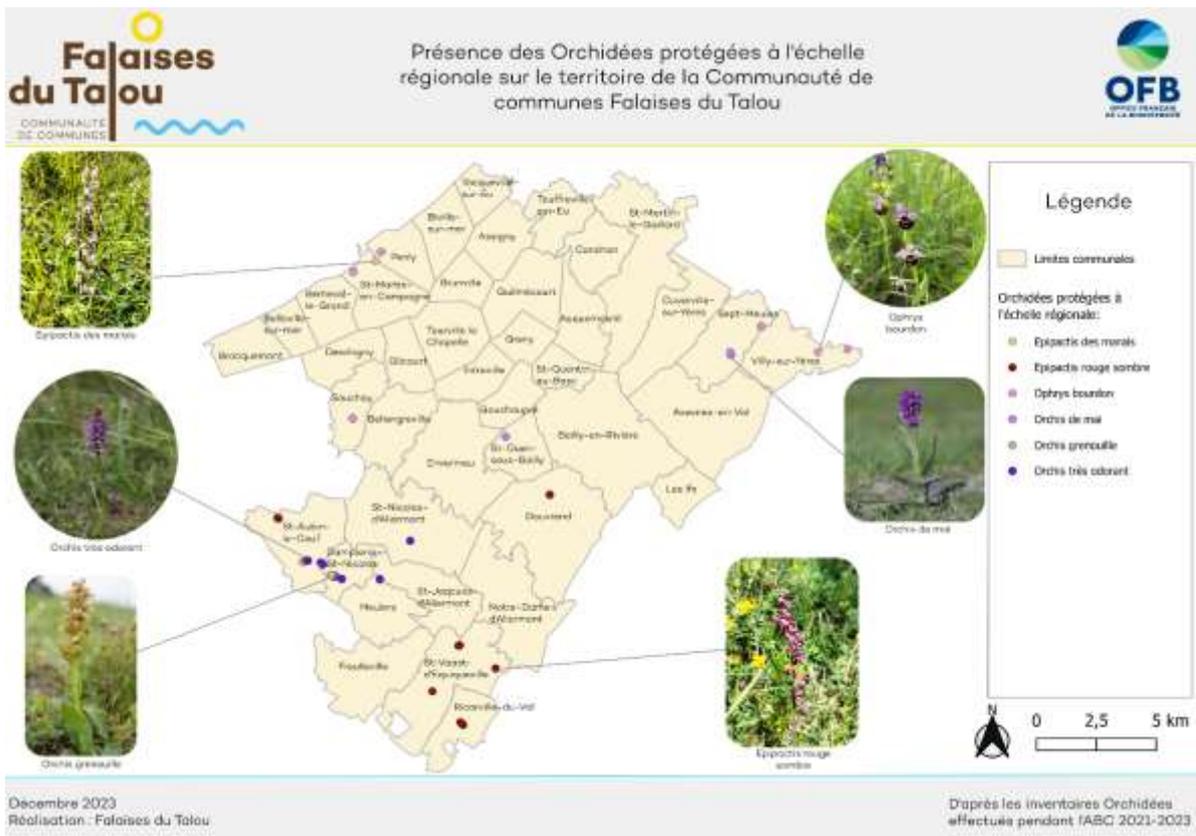


Figure 9 : Les Orchidées protégées recensées sur le territoire

Toutes les espèces contactées lors de ces inventaires ont été pointées sur un projet SIG. Grâce à cet important effort d'inventaire, ce sont **576 espèces** (faune et flore confondue) qui ont été identifiées sur le territoire, avec **399 espèces faunistiques** et **177 espèces floristiques**. La moitié des espèces faunistiques rencontrées sont des insectes dont 96 espèces de lépidoptères (cf Tableau ci-dessous). Sur les 399 espèces faunistiques recensées, 82 sont classées comme menacées au niveau régional et/ou national selon les listes rouges associées. Le détail des espèces observées est disponible en annexes.

Groupe	Sous-groupe	Nombre d'espèces	Niveau de connaissance estimé
Flore	Flore	134	+
	Orchidées	25	+++
	Flore patrimoniale	18	+++
Insectes	Lépidoptères	96	+++
	Coléoptères	46	+
	Orthoptères	24	+
	Odonates	20	+
	Hémiptères	14	+
	Hyménoptères	5	+
	Arachnides	3	+
	Mantoptères	1	+
	Dermaptères (Pince-Oreille)	1	+
Oiseaux		133	+++
Mammifères		44	++
Amphibiens		9	++
Reptiles		3	+
Total espèces faunistiques		576	

Récolte des données

Il faut bien noter qu'avant cet ABC, la CCFT ne disposait que de données non homogènes et anciennes sur certains sites Natura 2000, le niveau de connaissance était faible. Les inventaires réalisés par les différents stagiaires sur les trois années ont permis de noter plus de **10 250 données naturalistes**. Et, en plus de ces inventaires, les données provenant d'associations locales naturalistes (GONm, GMN, CEN Normandie) ont également été récupérées. Cet Atlas étant participatif, de nombreuses données ont été fournies de la part des habitants. Et une récolte de données a aussi été effectuée sur Faune France. Au total, en combinant toutes les données ce sont plus de **12 950 données** qui ont été notées durant cette démarche ABC. Dans la base de données SIG, à chaque donnée est associée les conditions dans laquelle l'individu a été contacté : nom de l'espèce, date, commune, conditions météo, observation à vue ou au chant, observateur, nombre d'individus, menaces, rareté...

Transmission des données

Toutes les données recueillies sur les trois années d'ABC ont été transmises sur la plateforme régionale ODIN (Outil de Diffusion de l'Information Naturaliste) et à l'INPN, dans le but de partager et mutualiser les connaissances entre les acteurs de l'environnement. Les résultats de l'ABC ont aussi été partagés chaque année lors d'évènement organisé par la CCFT, notamment lors du Week-end du Développement Durable. Et des rapports communaux ont été partagés à chaque commune concernée par le secteur de l'ABC. Ces rapports communaux comprennent toutes les informations sur la commune avec son occupation du sol, le nombre d'espèces observées sur la commune, les points forts et les points faibles de la commune, les enjeux, etc.

Evaluation de la connectivité fonctionnelle de la trame calcicole

L'ABC mené par la Communauté de communes a permis la réalisation d'un travail d'interprétation des résultats par les stagiaires. Chaque année, les inventaires des rhopalocères effectués sur les coteaux calcaires identifiés ont permis aux stagiaires de mesurer la connectivité fonctionnelle entre ces milieux ouverts, c'est-à-dire de tester la fonctionnalité de la trame calcicole. Cette connectivité a été mesurée pour trois espèces de papillons de jours typiques des coteaux calcaires : le Damier de la succise, le Demi-deuil et le Point de Hongrie. Le choix de ces espèces s'explique d'abord par le fait qu'elles soient typiques des milieux calcaires, mais également par la diversité des distances de dispersion entre ces trois espèces. En effet, le rayon de dispersion du Damier de la succise est inférieur à 750m. Cette espèce protégée à l'échelle nationale a notamment besoin du maintien de métapopulation, c'est-à-dire d'un réseau de sites à moins d'un kilomètre chacun afin d'assurer les échanges génétiques et donc la survie de l'espèce. Le Demi-deuil peut quant-à-lui se disperser jusqu'à 2 km de distance selon la qualité des habitats intermédiaires. La distance de dispersion du Point de Hongrie est plus limitée : 100m en moyenne. Sa survie nécessite donc une multitude de zones favorables ainsi que la présence de corridors favorisant la dispersion entre ces espaces.

Pour caractériser la fonctionnalité de la trame calcicole du territoire, les corridors exploitables pour chacune des trois espèces ont été mis en évidence en fonction de leur préférences écologiques et de leurs capacités de dispersion sous forme de cartes (Figure 10, 11, 12) Ces cartes sont disponibles en annexes en grand format pour faciliter la lecture.

Ce travail a permis d'identifier les principaux obstacles à la dispersion des papillons et donc à leur maintien sur le territoire. Le plus notable est l'abondance des terres cultivées qui représentent plus de la moitié de la surface du territoire. Bien qu'elles soient parfois séparées par des talus, la plupart d'entre elles correspondent à de grandes plaines sans talus, ni bandes enherbées. Les espaces boisés, représentant 15% du territoire, sont également considéré comme une barrière infranchissable pour de nombreuses espèces, et viennent isoler les coteaux les uns des autres. Toutefois, des corridors sont initialement présents sur le territoire de la Communauté de communes. Les plus importants regroupent les prairies au sens large qui représentent 15,3% de la surface totale. Ces espaces forment des corridors appréciés pour beaucoup d'espèces dont le Demi-deuil. Leur attractivité tend à se renforcer lorsqu'ils sont gérés de façon extensive. Les talus, bien que peu représentés sur le territoire (2,3%), sont essentiels au déplacement des rhopalocères au travers des cultures notamment.

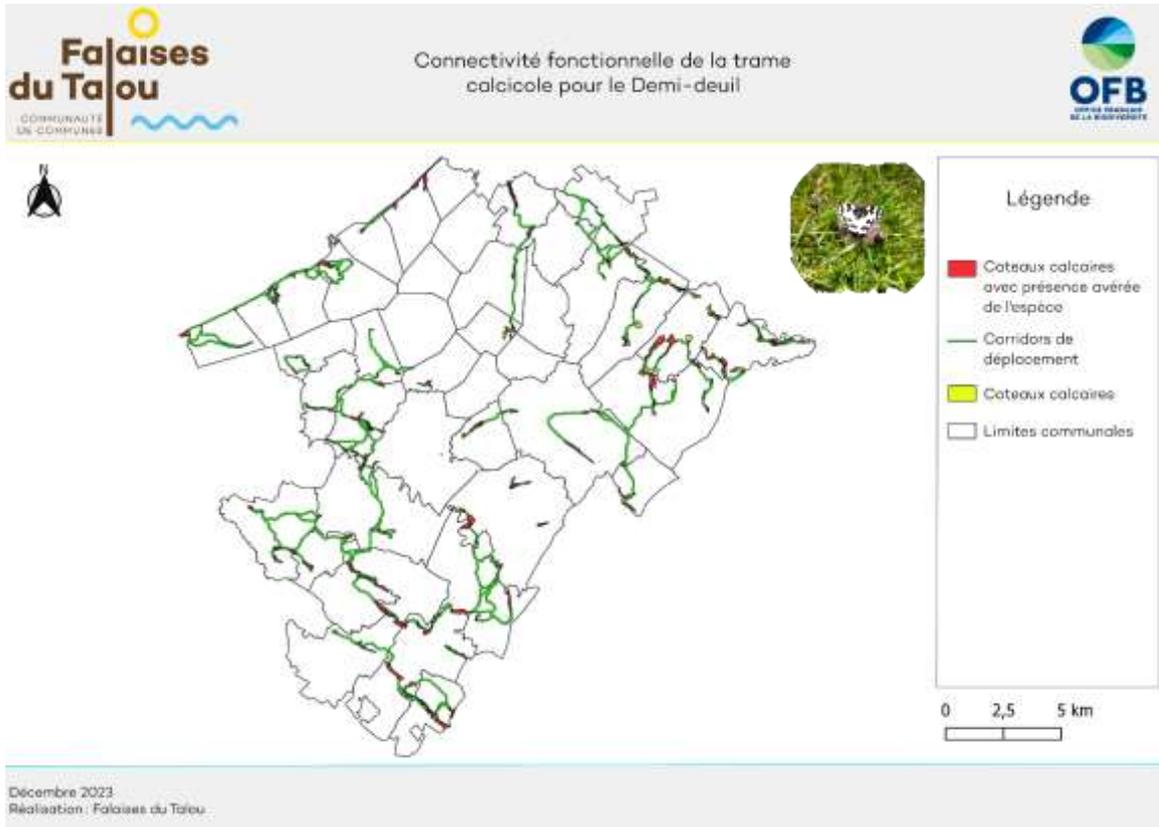


Figure 10 : Connectivité fonctionnelle de la trame calcicole pour le Demi-deuil

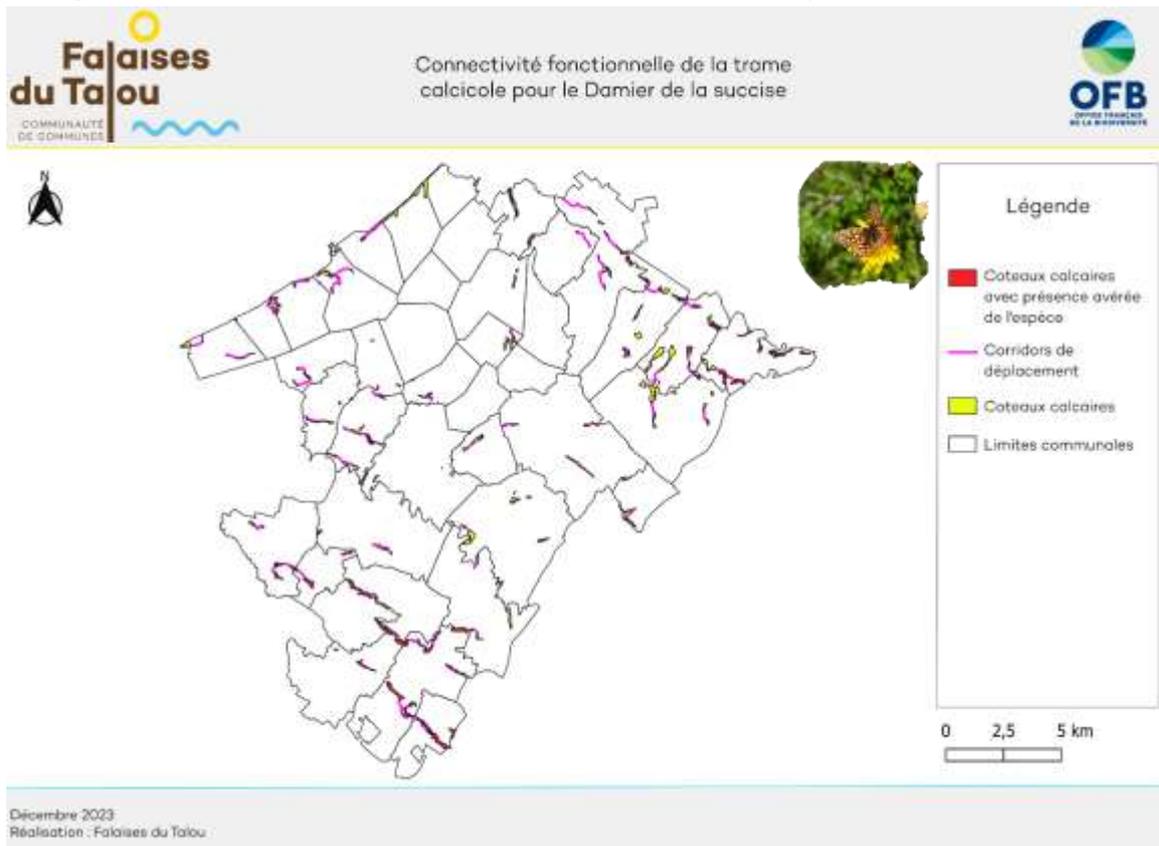


Figure 11 : Connectivité fonctionnelle de la trame calcicole pour le Damier de la succise

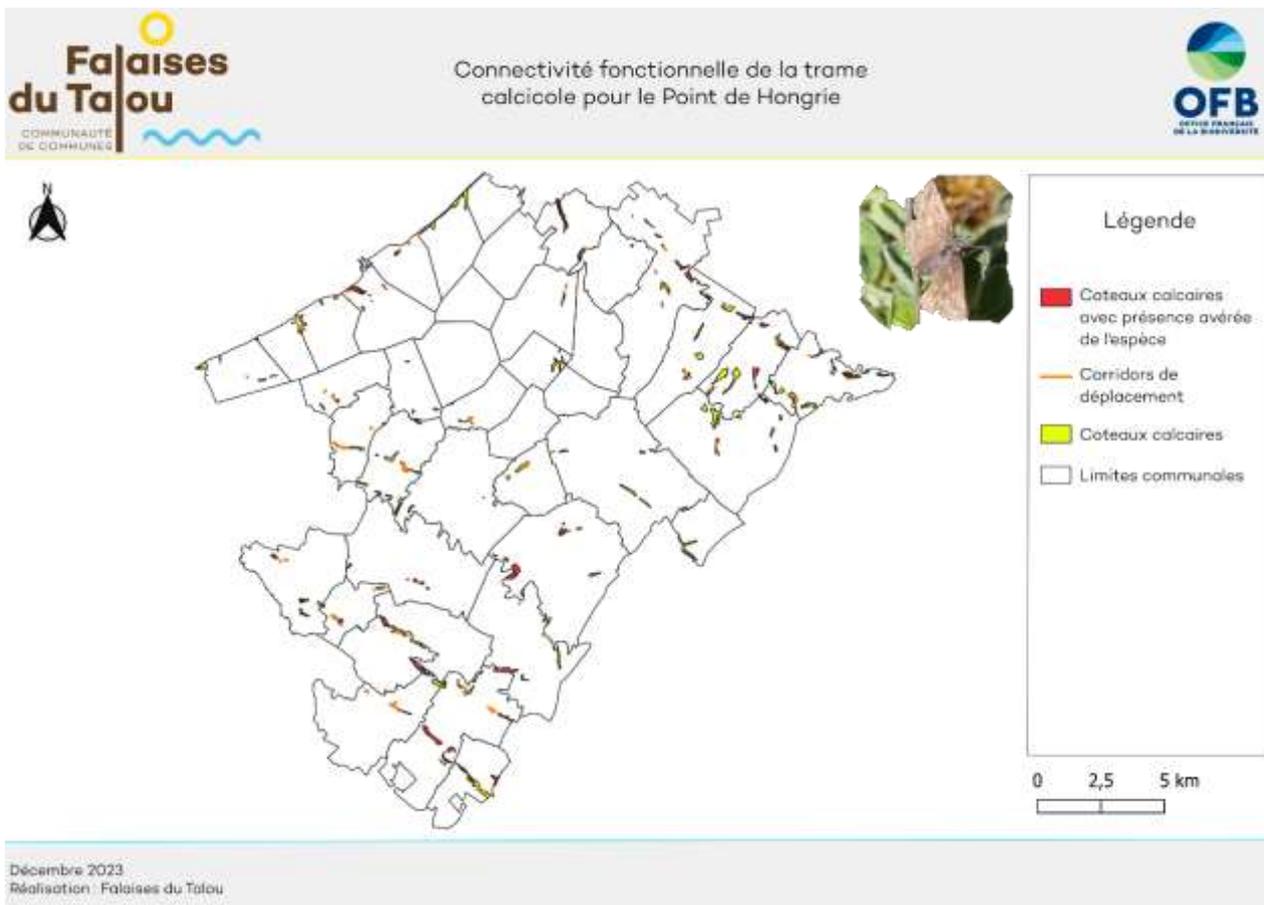


Figure 12 : Connectivité fonctionnelle de la trame calcicole pour le Point de Hongrie

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Les animations grand public

Depuis le lancement de l'ABC, des animations grand publics ont été organisées chaque année dans toutes les communes de la CCFT. Un flyer était distribué aux citoyens en début d'année afin d'expliquer la démarche et d'y annoncer les animations qui se déroulent de Mars à Septembre (Figure 13). Une mascotte a également vu le jour au lancement de l'ABC : un Pic-vert, espèce commune et répandue dans les jardins. Ce Pic-vert est donc présent sur tous les documents réalisés suite aux ABC (rapports communaux, flyer, affiches, diaporama...).

Ces animations sont réalisées par les stagiaires, la chargée de mission Biodiversité ou encore en partenariat avec des organismes naturalistes comme le GMN ou le GONm. Certaines animations sont aussi réalisées en partenariat avec le département de la Seine-Maritime dans le cadre de sa politique Espace Naturel Sensible.

Falaises du Talou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) 2022

Sur les communes de : Petit Caux • Belleville sur Mer (Bocquemont) • Berneville le Grand • Envermeu • Gicourt • Sauchay • Bellengreville • Meulers • St Nicolas d'Alliermont • St Aubin le Cauf • Dampierre St Nicolas • St Jacques d'Alliermont • Ricarville du Val • St Vaast d'Equieville • Freulleville • Notre Dame d'Alliermont

La Communauté de communes a été retenue en fin d'année 2020 comme territoire pilote pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité de l'ensemble des 24 communes du territoire. Cette démarche sur 3 ans permettra de réaliser des inventaires, de sensibiliser les enfants des écoles et le grand public. Ceci dans une démarche de préservation des espèces et des paysages, objectifs de notre projet de territoire.

Ce projet se déroule de mars à septembre et comprend deux volets :
- Un volet scientifique,
- Un volet participatif avec les écoles et les habitants.

PARTICIPEZ À LA CONNAISSANCE ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL !

LA FLORE DES JARDINS, ESPACES PUBLICS ET DES COTEAUX
Une fleur sauvage dans votre jardin ? Sur votre trottoir ? Dans un chemin de promenade ? A Nicole ?

LES PAPILLONS DE JOUR
Un magnifique papillon qui batne sur vos fleurs ?

LES OISEAUX
Les oiseaux des jardins, les chouettes et les oiseaux aquatiques ?

Envoyez nous vos photos en indiquant :
- La fleur de la prise - La date
- biodiv@falaisesdutalou.fr

Calendrier des animations

Les manifestations sont gratuites et adaptées aux petits comme aux grands. Dates de 13h30 à 16h30.
Pour des actions liées à la météo et à l'organisation, l'INSOROPTIM est requis.
Par email : biodiv@falaisesdutalou.fr - Par téléphone : 02 35 04 89 10.

Vendredi 11 mars : Nuit des grenouilles • St Aubin le Cauf • 20h00

Vendredi 18 mars : Nuit des grenouilles • Dampierre St Nicolas • 20h00

Vendredi 25 mars : Nuit de la chouette • Sauchay • 20h00

Vendredi 1^{er} avril : Nuit de la chouette • St Jacques d'Alliermont • 20h00

Mardi 12 avril : Les oiseaux des zones humides • St Aubin le Cauf • 14h00

Mardi 27 avril : Découverte de la Béthune et de ses zones humides • Meulers • 14h00

Samedi 07 mai : Ramassage des déchets sur le littoral • Petit Caux (Berneville le Grand) • 10h00

Mardi 11 mai : Les volucelles du littoral • Petit Caux (Belleville sur Mer) • 14h00

Week End du Développement Durable : Lycée du Bois d'Envermeu
Samedi 21 mai • 10h00 - 12h00 et **dimanche 22 mai** • 10h00 - 12h00

Samedi 28 mai : Chasse aux papillons • Notre Dame d'Alliermont • 14h00

Mardi 08 juin : Randonnée création d'un herbier • St Nicolas d'Alliermont • 14h00

Samedi 25 juin : Découverte des orchidées sauvages • St Vaast d'Equieville • 14h00

Mardi 06 juillet : Chasse aux papillons • Bellengreville • 14h00

Vendredi 08 juillet : Nuit des chauves-souris • Petit Caux (Bocquemont) • 20h00

Mardi 13 juillet : Découverte des coteaux calcaires • Ricarville du Val • 14h00

Mardi 20 juillet : Chasse aux papillons • Petit Caux (Gicourt) • 14h00

Samedi 30 juillet : Les oiseaux du littoral • Petit Caux (Berneville le Grand) • 10h00

Mardi 03 août : Chasse aux papillons • St Aubin le Cauf • 14h00

Mardi 17 août : La biodiversité des vergers • Petit Caux (Deichigny) • 14h00

Mardi 24 août : Nuit des chauves-souris • St Nicolas d'Alliermont • 20h00

Vendredi 09 septembre : Randonnée nocturne à la découverte de la forêt • Freulleville • 20h00

PARTENAIRES 2022 :
Petit Caux • Sauchay • Bellengreville • Saint Nicolas d'Alliermont • Saint Aubin le Cauf • Dampierre Saint Nicolas • Meulers • Saint Jacques d'Alliermont • Ricarville du Val • Saint Vaast d'Equieville • Freulleville • Notre Dame d'Alliermont • Syndicats Mixtes des bassins Versants de l'Arques et de l'Yères • P.E.T.R. Dieppe Pays Normand • Département de Seine Maritime • Région Normandie • Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable • Direction Départementale des Territoires et de la Mer • Conservatoire du Littoral • Conservatoire des Espèces Naturels de Normandie • EDF • Salennes en mer Dieppe Le Tréport • Chambre d'Agriculture de Seine Maritime • Groupe Ornithologique Normand • Pula • Groupe mammologique Normand • Office National des Forêts • SIEA Dieppe Nord • Fédération des chasseurs de Seine Maritime • Fédération de pêche de Seine Maritime • Les écoles du territoire • Lycée du Bois d'Envermeu • Dieppe Normandie Tourisme

AVEC LE SOUTIEN de l'Office Français de la Biodiversité **OFB**

ET PARTICIPEZ AUX DIFFÉRENTES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR FALAISES DU TALOU

Figure 13 : Flyer de la démarche ABC 2022

Le bilan de ces trois années compte **51 animations** réalisées avec plus de **1 500 personnes** sensibilisées. En moyenne, 17 animations étaient proposées chaque année, qui portaient sur des thèmes différents autour de la biodiversité: Nuit des grenouilles, Nuit des chauves-souris, les Oiseaux du littoral, la Découverte des Orchidées, en font notamment partie.

Les animations les plus populaires restent néanmoins les animations de « nuit » sur les amphibiens, les chouettes et les chauves-souris, avec toujours plus de 50 participants et un maximum de 90 personnes atteints. Pour les animations de « terrain », un seuil de participants étaient fixés afin de ne pas compromettre la qualité des animations. Le but étant le partage et la compréhension de tous sur le sujet. Le plus souvent, un représentant de la presse locale était présent et communiquait sur les différentes animations effectuées avec les espèces vues, les activités effectuées et l'enjeu environnemental. (cf.partie II.1.5).



En septembre 2021-2022-2023, des chantiers participatifs ont été organisés sur des coteaux calcaires acquis par la Communauté de communes. Les participants ont ainsi pu aider à la restauration et à la préservation de ce milieu emblématique et fragile de leur territoire. Un moment qui mêle l'action directe sur le terrain à la compréhension des enjeux de ce milieu.



Les animations scolaires

Dans le même temps, des animations auprès de toutes les écoles primaires du territoire ont été menées essentiellement par les stagiaires. Pour ces animations, les écoles devaient choisir un des trois modules proposés pour chacune des classes : un module flore, un module papillons et un module oiseaux. Le déroulement de ces interventions suivait toujours le même schéma, c'est-à-dire :

- Une première intervention en classe « théorique » avec la présentation de la démarche, du taxon choisit et des activités ludiques pour la fin.
- La deuxième intervention se passait environ un mois après la première et se déroulait sur le terrain. Ainsi, les élèves pouvaient assimiler les connaissances apprises en classe sur le terrain, reconnaître des espèces communes et les sensibiliser aux actions pour favoriser la biodiversité.

Au total, **47 modules** ont été présentés à plus de **1 050 élèves** du territoire.



Animation en classe,
Ecole de Touffreville-sur-Eu



Animation sur le terrain,
Ecole d'Avesnes-en-Val

Autres outils de mobilisation et de sensibilisation

Depuis 2021, la CCFT organise une fête dédiée au développement durable durant lequel la biodiversité du territoire est mise à l'honneur et les moyens pour la favoriser aussi. **Le Weekend du Développement Durable** a lieu chaque printemps et attire toujours plus de participants. Cet événement regroupe différents acteurs du territoire qui partagent certains aspects du développement durable comme le circuit court avec la vente de produits fermiers locaux (yaourts, crème, glaces...); la prévention contre les déchets avec la récupération de mobiliers en déchetterie, réparation de vélo; La préservation de la biodiversité avec la vente de nichoirs à oiseaux au profit d'association mais également les services de l'OFB, l'ONF et les différents partenaires de l'ABC.

Ce sont plus de 25 stands qui sont présents chaque année et rassemblent plus de 2 000 visiteurs (habitants comme touristes). Un stand présentant la démarche ABC était présent et permettait la présentation des résultats sur des Kakemonos, des ateliers et quizz, la promotion pour les prochaines animations avec un avant-goût d'une chasse aux papillons organisée pendant l'évènement. Petits et grands peuvent ainsi profiter d'un moment en famille ou entre amis pour adopter de meilleures pratiques et assimiler l'enjeu.



Stand démarche ABC



Stand du GONm et nichoirs



Stand OFB

Un **concours photo** est également organisé chaque année autour de la biodiversité du territoire. Les 10 photos sélectionnées par les élus ont l'opportunité d'être exposées au public lors du Week-End du Développement Durable. Les cinq premiers reçoivent alors un prix.

- 22 participants en 2021
- 30 participants en 2022
- 25 participants en 2023



Afin de valoriser le patrimoine naturel du territoire, la CCFT s'est lancée dans l'aménagement de certains milieux naturels pour l'accueil du public. Par exemple, des **lunettes fixes d'observation** sont mises en places sur différents milieux pour observer les oiseaux, ainsi que des panneaux pédagogiques indiquant les espèces qu'il est possible de voir sur le milieu. De ce fait l'observation et l'identification de la faune et de la flore est facilitée et accessible à tous.

II.1.5 Communication

Pour faire parler de cet ABC, différents outils ont été utilisés pour interpeler et mobiliser un maximum de personnes.

De nombreuses affiches et flyers ont été distribués au cours de cet Atlas, les habitants pouvaient y retrouver le programme des animations ainsi que le but de la démarche. Trois kakemonos présentant la démarche d'ABC et les résultats ont été affichés lors d'événements notamment pendant la fête du développement durable (les Kakémonos de l'année 2022 sont disponibles en annexes).

Une restitution sous forme de rapport était envoyé à chaque commune concernée par le secteur inventorié. Ces rapports résumaient différentes informations telles que l'occupation du sol sur la commune, la liste des espèces observées, les points forts et points faibles de la commune ou encore les enjeux.

Les magazines communautaires distribués à tous les citoyens permettaient de faire un bilan sur la démarche, les actions mises en places et les animations.

Toutes les actualités se retrouvent également sur le site internet de la Communauté de communes (https://www.falaisesdutalou.fr/actualites), mais aussi sur les réseaux sociaux (partage des dates des animations, lancement du concours photos, partage des actions et actualités de l'ABC).

A la suite de chaque animations grands publics, un communiqué de presse est envoyé à la presse locale qui publie ce retour dans le journal local. Ces articles permettent de mettre en lumière les bénéfices de la démarche et de communiquer sur l'importance de la préservation des milieux naturels. Pour toucher les citoyens voisins de la CCFT ou bien des touristes, le programme des animations étaient également disponible à l'office du tourisme de Dieppe et sur le site internet du Département.



Exemple de rapport communal



Exemple d'un Kakémono réalisé

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de communes Falaises du Talou
Rapport final

Janvier 2024

■ SAINT-MARTIN-EN-CAMPAGNE

BALADE. Les oiseaux marins n'ont plus de secret

Cet été, la communauté de communes Falaises-du-Talou propose de belles sorties pour découvrir les oiseaux marins. Le 30 juillet dernier, 24 personnes y ont pris part.

Nous sommes habitués à côtoyer des oiseaux de mer, et parfois à pester contre leurs déjections. Cependant, peu d'entre nous ont une connaissance étendue des différentes espèces qui y vivent. Aussi, un atlas de la biodiversité des communes, un inventaire des oiseaux nicheurs des falaises du territoire a été effectué.

Les habitats observés

C'est donc dans ce cadre que la communauté de communes Falaises-du-Talou a mis en place une animation visant à mieux connaître les oiseaux du littoral, samedi 30 juillet. Le point de départ a été donné depuis la commune de Saint-Martin-en-Campagne, place Duparchy, où 24 personnes sont venues découvrir la faune qui nous



Le goéland argenté a pu être observé.

encore.

C'est encadré de Klot Pin et Lise Carpentier, en charge de la réalisation de cet atlas de la bio-

diversité, que le groupe a débuté sa visite en bordure de falaises. En introduction, les animatrices ont fait un point sur les différents

habitats qui seront observés : les falaises crayeuses, les vauzeux et les cordons de galets. Puis, direction la mer où face à la

falaise, munie de jumelles et de longues-vues, le groupe a pu découvrir les habitats de ces volatiles.

Les participants ont pu notamment observer six espèces d'oiseaux présentes sur le littoral : la mouette rose, le grand cormoran, le choucas des toits, le bergamotte grise, le faucon crécerelle et le goéland argenté nichant sur la falaise. Grâce aux explications des animatrices, les participants ont pu identifier chacune des espèces d'oiseaux aperçus.

Au cours de cette observation, ils ont pu aussi en apprendre davantage sur les différents oiseaux occupant ce milieu. Par exemple, le goéland argenté. Pourtant bien connu de tous aujourd'hui, il a bien failli disparaître de la liste des

oiseaux nicheurs français suite aux actions de l'homme : tir, vol des œufs, industries de la plumerie, par exemple.

Klot Pin et Lise Carpentier ont montré et expliqué la diversité faunistique locale des oiseaux de mer. Mais cet atlas de la biodiversité permet également de mettre en lumière d'autres espèces moins connues comme le fulmar boréal ou le faucon pèlerin qui ont été inventoriés. D'ailleurs, un autre chantier nature participatif est prévu mercredi 31 août à Carehan à 14 h afin de participer à l'entretien d'un coteau calcaire.

Il est possible de participer à ce chantier pour découvrir son fonctionnement et les espèces qui y vivent en réservant au 02 35 04 85 10 ou par mail biodiversite@falaisesdutalou.fr

Falaises du Talou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Logo: A yellow circle above the text 'Falaises du Talou' with a blue wavy line below it.

Logo: A circular emblem with a tree and a building, next to the text 'Groupe Mammalogique Normand'.

Rando initiation recherche traces et indices de présences de mammifères



Samedi 15 avril à 10h00
à Cuverville sur Yères

Atlas de la Biodiversité Communale
Animation gratuite sur inscription

Réservation obligatoire avant chaque animation.

- Inscription obligatoire au 02 35 04 85 10 ou par mail à biodiversite@falaisesdutalou.fr dans la limite des places disponibles.

OFB
OBSERVATOIRE FAUNISTIQUE DE BRETAGNE



Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de communes Falaises du Talou
Rapport final

Janvier 2024

II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Réalisation d'une cartographie des habitats et identification des milieux à enjeux	02/2021	12/2023	La cartographie des habitats a été effectuée sur la totalité du territoire. Ce travail a permis la détermination des cinq grands milieux sur le territoire du Talou : les forêts, les rivières et zones humides, les coteaux calcaires, le littoral et les prés vergers. Chaque commune peut retrouver la cartographie des habitats présents sur la commune dans un rapport communal distribué et mis en ligne.	L'ABC s'étalant sur trois années, la cartographie s'est donc faite au fur et à mesure selon le secteur de l'année. Ainsi, ce sont différentes stagiaires qui ont réalisé la cartographie de leur secteur, qui n'utilisaient pas de la même façon le logiciel de cartographie. La reprise des données a donc été très chronophage pour fusionner les données des trois secteurs.	L'objectif a été complètement atteint puisque tout le territoire a été cartographié et les milieux d'intérêts ont été identifiés.	Des actions en faveur des cinq grands milieux vont être réalisées ou sont déjà en cours, notamment dans le cadre du plan d'actions de la démarche TEN. Mise à jour de l'occupation du sol durant l'ABC 2024-2026. Amélioration de la connaissance des autres milieux pendant la démarche 2024-2026.
Réalisation d'inventaires naturalistes pour connaître la diversité d'espèces présentes	02/2021	08/2023	Les inventaires naturalistes ont également été réalisés et ont permis d'obtenir la liste des espèces présentes sur le territoire. Toutes ces espèces ont été pointées	Certains taxons ont bénéficié d'un protocole d'inventaire qui a permis d'obtenir des données plus précises et un inventaire plus complet : les rhopalocères, la flore, les oiseaux	Objectif atteint. Les inventaires naturalistes des taxons ciblés ont recouvert tout le territoire et toutes les communes	La CCFT souhaite poursuivre et améliorer la connaissance des espèces et taxons qui n'ont pas bénéficié d'un inventaire protocolé. Poursuite de l'ABC 2024-

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Réalisation d'inventaires naturalistes pour connaître la diversité d'espèces présentes	02/2021	08/2023	sur la base de données SIG. Toutes les données recueillies ont été transmises sur la plateforme ODIN et à l'INPN. De plus, les communes ont à disposition la liste des espèces sur leur commune dans le rapport communal associé.	Pour les autres taxons, des espèces ont pu être contactées lors d'observations opportunistes sur le terrain ou de données participatives.		2026 avec inventaire Hirondelles et Martinets ; Chiroptères ; Rapaces nocturnes ; Espèces Exotiques Envahissantes. Les rhopalocères, la flore et les oiseaux feront toujours l'objet d'inventaires.
Récolte des données naturalistes	02/2021	08/2023	Chaque année, une prise de contact avec les associations naturalistes a été faite afin de récupérer les données acquises sur le territoire et plus particulièrement sur les coteaux calcaires. Ces données ont ensuite été ajoutées à la base de données et sur le SIG.	Standardisation chronophage des données pour pouvoir les rentrer sur le SIG.	Atteint partiellement	Récolte des données pour les années à suivre
Sensibilisation des scolaires par les animations mises en place	02/2021	08/2023	Plus de 1 050 élèves ont été sensibilisés à la protection de la biodiversité par le biais de modules sur la flore, les	Ce format d'animations scolaires plaît beaucoup aux élèves et instituteurs. Les retours ont tous été positifs et	L'objectif est atteint puisque toutes les écoles et toutes les classes du territoire de la	Pour approfondir son effort de sensibilisation des plus jeunes, l'ABC se poursuit pour la période 2024-2026

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Sensibilisation des scolaires par les animations mises en place	02/2021	08/2023	papillons et oiseaux proposés aux élèves. Les élèves ont pu en apprendre plus sur les espèces et les reconnaître sur le terrain lors d'une sortie. Développement de l'aire éducative dans une école qui a permis aux élèves de comprendre le fonctionnement des milieux et de proposer des actions de gestion.	les demandes pour de nouvelles animations se succèdent avec des enseignants qui s'inscrivent progressivement dans la démarche.	CCFT ont bénéficié de ces animations scolaires.	avec 5 écoles (nouvelles classes de CE2-CM2) qui pourront bénéficier des animations avec les mêmes modules proposés. Un autre objectif est de proposer ces animations au collège du territoire. La démarche d'Aires éducatives se déploie sur trois écoles du territoire pour lesquelles la CCFT accompagnera les élèves dans l'état des lieux du milieu choisi et la définition des actions de préservation.
Sensibilisation du grand public par les animations mises en place	02/2021	08/2023	La démarche ABC a permis de réaliser 51 animations sur toutes les communes du territoire et d'y sensibiliser plus de 1500 personnes, de tout âges.	Les animations ont été un réel succès au point de devoir refuser des personnes. C'est pourquoi, les animations les plus demandées ont été multipliées afin que les	L'objectif de sensibiliser le plus de personnes a été atteint avec succès. Le format de ces animations plait beaucoup et	Pour continuer à toucher plus de publics, l'ABC 2024-2026 poursuivra également ses animations grand public. Certaines animations phares se

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Sensibilisation du grand public par les animations mises en place			Chaque animation abordait un thème différent autour de la biodiversité et se déroulait sur le terrain. Ces animations ont également permis de partager les résultats de l'ABC au fur et à mesure, ce qui familiarisait et fidélisait beaucoup les citoyens avec la démarche.	personnes puissent au moins participer à l'une d'entre elles.	les participants l'ont même parfois inclus dans leur rythme de vie.	renouvellent et de nouveaux thèmes seront abordés.
Organisation d'un concours photos	02/2021	05/2023	Un concours photos a été créé sur le thème de la biodiversité et des paysages de notre territoire. Le but étant de mobiliser les habitants dans la démarche d'ABC et de les y sensibiliser par la même occasion. Les photos sélectionnées par les élus sont exposées lors de la fête de la nature.	Beaucoup de photos hors territoire reçues ainsi que d'espèces non sauvages.	Objectif atteint	Cette action se poursuivra jusqu'en 2026 avec la nouvelle démarche ABC et les photos seront ajoutées à la galerie photos de la CCFT.

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Publication des actualités et des résultats dans diverses supports de communication	02/2021	08/2023	Articles dans la presse revenant sur le déroulement des animations et promotion pour les prochaines. Publications des résultats et des actions menés dans les magazines communautaires envoyés aux habitants. Publications de post sur les réseaux sociaux à propos des actions et animations réalisées dans le cadre de l'ABC.	Erreurs dans certains articles. Envoi de communiqués de presse qui résumait tout.	Objectif atteint	Poursuite avec l'ABC 2024-2026
Création de collections	07/2021	08/2023	Des collections regroupant les espèces d'orchidées, de papillons et d'oiseaux ont été réalisées. Elles permettent d'associer directement les noms d'espèces à leur photo au cours des animations scolaires, grand public et lors d'événements. Au fur et à mesure des années, de nouvelles espèces y ont été ajoutées.	Outil plus visuel et plus simple à aborder lors des animations. Visuel un peu trop simpliste.	Objectif atteint	Utilisation de ces collections pour les futures animations, les événements et auprès des élus. Un travail sur le visuel de ces collections type « poster » est prévu.

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Plusieurs supports de communications	02/2021	08/2023	Réalisation de Kakémonos décrivant la démarche ABC et les premiers résultats. Exposés lors de la fête de la nature ou lors de participation à d'autres événements. Création d'affiches pour promouvoir les animations prévues. Création de flyers rappelant la démarche participative de l'ABC et le calendrier des animations. Création de la mascotte Pic-vert.	Travail en collaboration avec le service communication. Beaucoup de travail sur les visuels des supports de communications.	Objectif atteint	Utilisation de ces supports lors d'évènements pour continuer la sensibilisation du public et des acteurs. Un Kakémono global est prévu reprenant toute la démarche ABC 2021-2023.
Acquisition d'équipements	02/2021	08/2023	Pour mener à bien les actions précédentes, la CCFT s'est procurée du matériel : jumelles, longue-vue, filets à papillons et épousettes pour les enfants, loupes, boîtes pour les amphibiens, livre de terrain.	Acquisitions supplémentaires pour les animations	Objectif atteint	Conservation de ce matériel pour les futures animations 2024-2026

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Intégration des résultats ABC dans les documents de planification	03/2021	03/2026	La trame calcicole sera prise en compte dans le PADD et les coteaux calcaires seront classés en zone N dans le futur PLUi.	Travail en collaboration avec le service Urbanisme	Toujours en cours	Prise en compte des conclusions de la démarche 2024-2026 dans le futur PLUi.
Adhésion associations	02/2021	08/2023	Adhésion aux associations naturalistes de la région afin de les aider et de les inciter également à s'engager dans la démarche d'ABC via des inventaires ou de participation à des animations.	Intégration de ces associations dans les animations, dans les événements et les futurs projets	Objectif atteint	Poursuite en 2024
Inscription dans le programme TEN	02/2021	2026	Prise en compte des résultats de l'ABC dans les actions du programme TEN. Par exemple, l'identification des cinq réservoirs de biodiversité et des espèces à enjeux a permis de cibler les acquisitions foncières pour la CCFT.	Renouvellement du label demandé par les élus jusqu'en 2026.	Toujours en cours	

II.2 Perspectives post-ABC

Pour répondre aux principaux enjeux identifiés sur le territoire, plusieurs actions ont été adoptées et mises en place. Pour rappel, les principaux enjeux sont les suivants :

- La préservation des cinq grands milieux identifiés comme des réservoirs de biodiversité
- Le maintien et le développement des populations de rhopalocères (notamment les espèces typiques des coteaux calcaires)
- Favoriser l'accueil et la conservation de l'avifaune sur le territoire
- La sauvegarde des espèces floristiques patrimoniales et typiques de milieux calcaires et des orchidées.
- L'amélioration de la trame calcicole

Les élus ont d'ores et déjà décidé de lancer plusieurs programmes pour préserver et sensibiliser les habitants, les entreprises et les communes à la sauvegarde de la biodiversité.

1) Veille foncière sur les milieux naturels

La Communauté de communes s'est doté d'un outil de veille foncière afin de prévenir des éventuelles mutations pouvant avoir lieu sur les milieux naturels et ainsi pouvoir intervenir avec les communes concernées et les associations.

C'est l'outil « Vigifoncier » qui permet d'être avisé au moment de la signature des promesses d'achats et des appels à candidature. C'est un outil de suivi important pour l'aménagement du territoire.

Adossé à cette prestation, une convention technique avec la SAFER de Normandie va être signée dans laquelle seront cartographiés les sites naturels d'intérêt intercommunal.



2) Acquisition foncière des réservoirs de biodiversité

L'acquisition foncière est le moyen le plus durable dans le temps en ce qui concerne la préservation et l'aménagement des sites naturels.

La CCFT peut définir des stratégies d'acquisitions de sites d'intérêt intercommunal en collaboration avec les communes et les conservatoires. Cette action prévoit l'acquisition de « réservoirs de biodiversité » parmi les milieux identifiés pendant l'ABC : les coteaux calcaires ZNIEFF 1 et Natura 2000 ; les valleuses littorales ZNIEFF 1 et Natura 2000 et les surfaces boisées. Une convention avec la SAFER de Normandie prévoit les modalités d'acquisition de milieux naturels et notamment des coteaux calcaires.

Au total, 61 hectares de réservoirs de biodiversité et plus précisément de coteaux calcaires et de valleuses littorales ont été acquis par la CCFT et vont bénéficier de mesures de gestion adaptées afin de favoriser et d'améliorer les trames vertes, bleues et oranges.

Leur acquisition permet dans un premier temps de les préserver en tant que milieu naturel d'intérêt mais

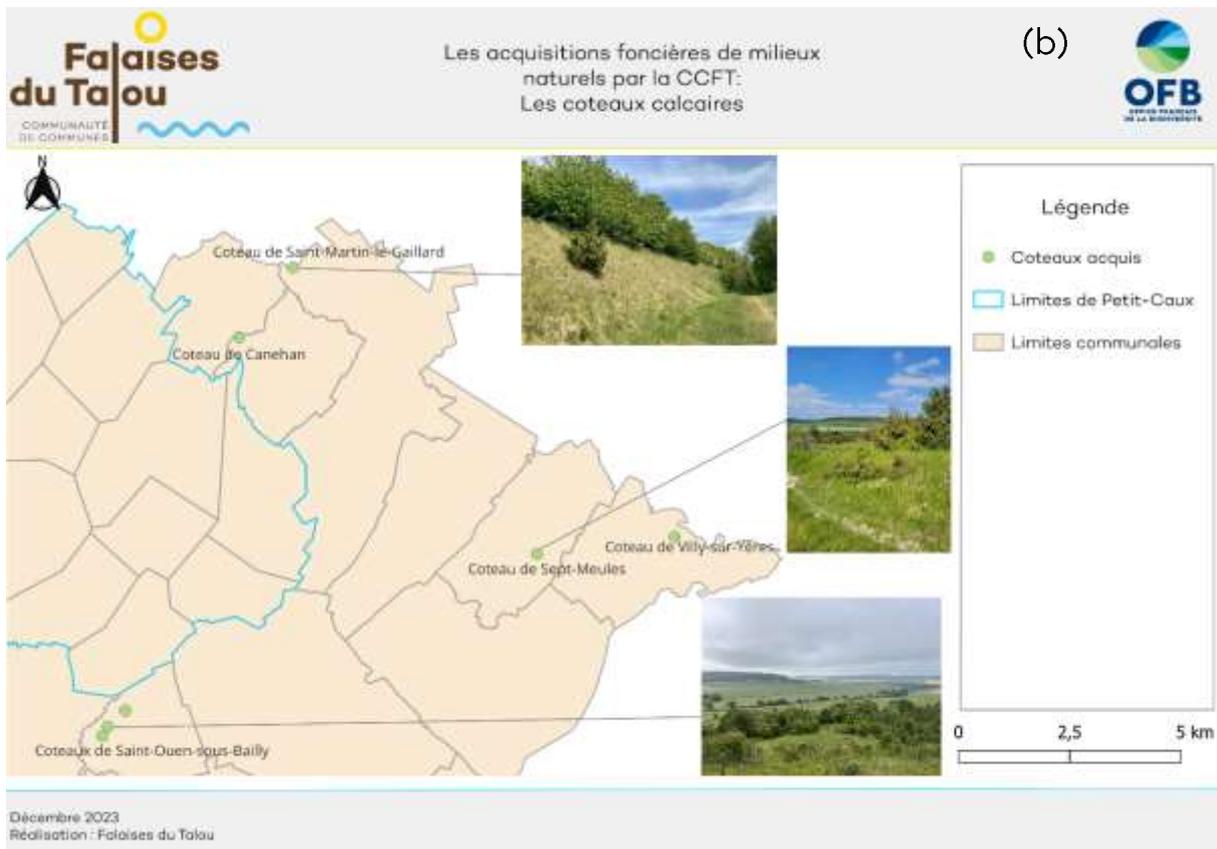
ils permettent dans le même temps la préservation des populations de papillons, d'oiseaux et de la flore caractéristique associées à ces milieux. En effet les coteaux calcaires abritent des espèces méridionales qui vivent traditionnellement dans la moitié sud de la France ou de l'Europe. On peut ainsi y retrouver des papillons comme la Mélitée des digitales qui vit sur des pelouses mésoxérophiles; ou bien des oiseaux comme la Pie-grièche écorcheur qui vient nicher dans les arbustes présents sur les coteaux calcaires. La flore patrimoniale et les orchidées rencontrées pendant les inventaires seront préservées avec la mise en place d'une gestion adaptée sur le milieu.

Cependant, ces milieux sont menacés par la déprise agricole et l'enfrichement, par la plantation; par l'amendement et le surpâturage, par l'extraction de la marne, par la mise en culture ou encore par la disparition des corridors prairiaux entre les coteaux. Ainsi, l'acquisition des coteaux mais également des autres réservoirs identifiés permet la préservation de ce milieux, leur restauration et leur préservation dans le cadre du PLUi.

Pour 2024, il est également prévu l'acquisition et la restauration d'un verger conservatoire près d'une zone d'activités à Biville-sur-Mer (Petit Caux). Une mare sera ainsi créée sur le site et ce dernier se verra bénéficier d'une gestion différenciée pour favoriser la biodiversité. Des espèces comme la Chevêche d'Athéna pourront ainsi y trouver refuge et y nicher.

Pour répondre à l'enjeu de préservation des oiseaux du territoire, la CCFT est en cours d'acquisition d'une héronnière présente à Touffreville-sur-Eu. C'est le seul site de reproduction de ces échassiers au Nord de la Seine-Maritime. Ce site occupé depuis 5 ans par les hérons, présente également un fort potentiel pour accueillir d'autres espèces comme la cigogne ou les aigrettes. Le GON réalisera des suivis sur ce site afin de noter les évolutions.





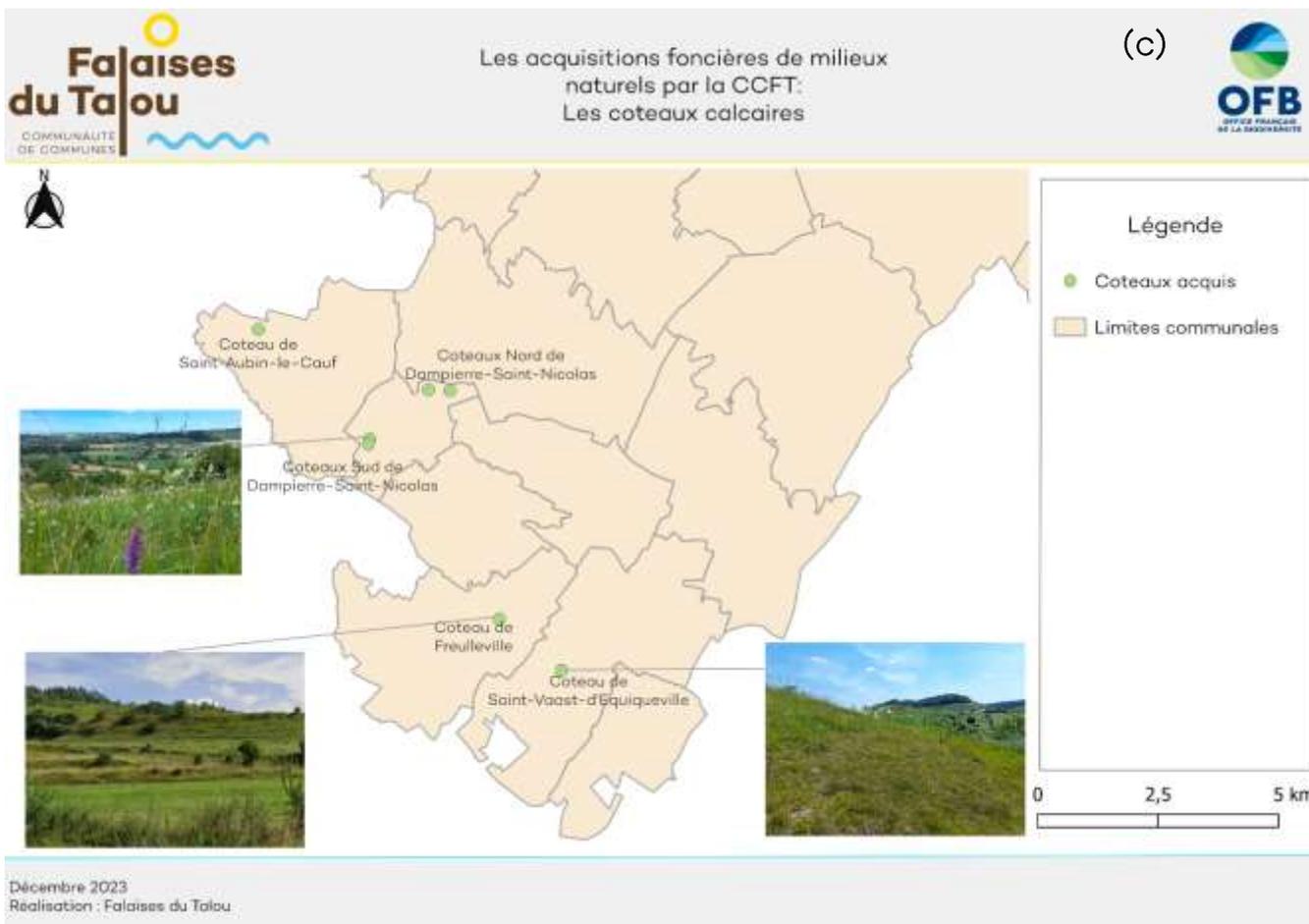


Figure 14 : Acquisitions foncières de la Communauté de communes : les valleuses (a) ; les coteaux calcaires dans la vallée de l'Yères (b) et dans la vallée de la Béthune (c)

3) Restauration des milieux naturels acquis

Une fois acquis, la CCFT s'engage dans la restauration des réservoirs de biodiversité afin qu'ils redeviennent fonctionnels et améliorer les trames. En effet, la restauration de ces milieux peut davantage permettre le déplacement des espèces faunistiques mais également la propagation des espèces floristiques.

Le Cas du Coteau de Saint-Ouen-Sous-Bailly

C'est en 2022 que la CCFT a effectué sa première acquisition foncière d'un coteau calcaire sur la commune de Saint-Ouen-Sous-Bailly. Ce coteau possédait un intérêt particulier de par son état, avec plus de 70% d'enfrichement, il devait être restaurer. De plus cette parcelle de 7,6 hectares est classée en ZNIEFF de type 1 notamment du fait que le Damier de la succise ait été observé sur cette parcelle. Il présente également un cortège d'insectes important ainsi que 6 espèces d'orchidées sur ce coteau. Il possède un réel intérêt paysager en donnant une vue sur la commune de Saint-Ouen-sous-Bailly mais aussi sur les communes alentours. La restauration de ce milieu calcaire a été effectué dans le cadre de l'appel à projet MOBBIODIV'RESTAURATION. De nombreux travaux ont déjà été réalisés et sont toujours en cours à l'heure actuelle. En effet, ce coteau a déjà accueilli deux chantiers participatifs durant lesquels les habitants de la collectivité ont répondu nombreux. Un chantier participatif est prévu chaque année afin de limiter la progression des ligneux sur le milieu. Ensuite, des opérations d'abattage, de défrichement et d'évacuation de fourrés ont été menés. Une clôture et des barrières herbagères, ainsi que des gradins d'observation du paysage ont été installés sur le site. Pour valoriser ce milieu naturel restauré, le tracé d'une boucle de randonnée a également été revu afin que celle-ci passe au-dessus du coteau acheté. Une lecture du paysage sera permis aux randonneurs par la pose d'une table paysagère installée sur le coteau. Enfin, pour que ce milieu restauré reste ouvert, un pâturage extensif est mis en place via un bail à clauses environnementales avec un exploitant agricole local. Des inventaires naturalistes seront réalisés sur ce coteau en interne, par le CEN Normandie, le GON ou encore le GMN, et permettront d'adapter la gestion appliquée sur ce milieu.

Finalement, la restauration de ce coteau sera bénéfique aux rhopalocères, aux oiseaux mais aussi à la flore présente sur celui-ci. La diversité d'habitats fonctionnels présents sur ce coteau est favorable à l'accueil d'une diversité d'espèces.



Coteau de Saint-Ouen-Sous-Bailly

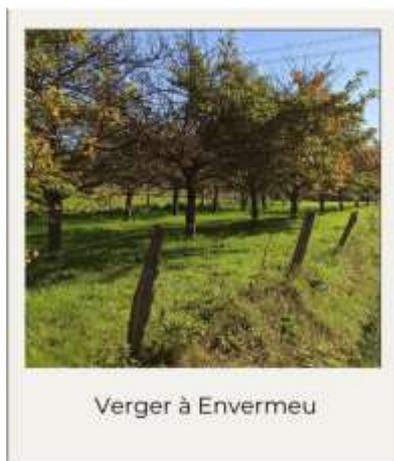


Visite du site pendant une randonnée

Dans le même objectif, la CCFT a mis en place un programme de restauration des vergers dans le cadre de son plan d'actions TEN. Cette action soutient l'acquisition du verger conservatoire dans l'optique ici de faire participer la population locale à la restauration de nos vergers normands ainsi qu'à la trame « vergers ».

Concrètement, la CCFT s'engage à régler 90% du montant des arbres fruitiers. Les particuliers ont le droit à 2 arbres maximum et les entreprises, associations et collectivités (mairies) à 10 arbres. En 2021, cinq variétés de pommiers et trois variétés de poiriers étaient proposés aux citoyens. La démarche s'est révélée être un grand succès avec 732 arbres distribués. Elle s'est donc renouvelée en 2022 et 2023 avec de nouveaux arbres fruitiers et de nouvelles variétés à disposition. A ce jour, ce sont plus de 3 000 arbres fruitiers distribués et plantés sur le territoire grâce à ce programme et à la mobilisation des habitants, entreprises, associations et collectivités. Face au succès et aux demandes des habitants, la démarche se poursuit en 2024 avec 2 nouvelles variétés. Les citoyens auront donc le choix entre :

- Pommier Bailleul
- Pommier Reinette de Caux
- Pommier Calville Normande
- Pommier Calville rouge d'hiver
- Poirier Jeanne d'Arc
- Poirier de Fisée
- Prunier Reine Claude
- Prunier Quetch
- Noyer
- Cerisier Napoléon
- Cerisier Bigareau Noire
- Cognacier



Un des objectifs portés par la Communauté de communes est de planter 70 000 arbres sur le territoire pour 2026. Cette démarche sera donc renouvelée pendant l'ABC 2024-2026 et fera l'objet d'une communication importante.

4) Programme alignement d'arbres

Suite à un partenariat avec la Fédération Régionale de chasseurs de Normandie, un accord a vu le jour pour favoriser la plantation de haies le long des boucles de randonnées dans le cadre du projet « Ekosentia », soutenu par l'OFB. Ce projet a pour but d'améliorer les trames du territoire et plus particulièrement de recréer des corridors afin de faciliter le déplacement des espèces. En effet les haies sont favorables aux espèces et permettent de traverser les grands espaces cultivés du territoire par exemple. La plantation de haies permettra notamment aux espèces de rhopalocères de rejoindre d'autres coteaux calcaires et donc de favoriser le croisement génétique, et elle permettra aux oiseaux de trouver un refuge et de la nourriture dans les grandes étendues de plaines. Pour le moment, trois sites ont déjà été choisis pour y planter une haie. Ce sont donc des linéaires de 185m, 160m et de 150m qui seront ajoutés au paysage de la Communauté de communes.

5) Un fauchage raisonné sur le territoire

Dans une démarche de préservation de la biodiversité, la CCFT a commencé à mettre en place un fauchage de type réfléchi appelé éco-fauchage. Ce type de fauchage est pour le moment appliqué dans les zones d'activités du territoire. Cette démarche sera davantage développée dans l'ABC 2024-2026 avec l'inventaire des talus et bords de routes communautaires qui permettra alors d'ajuster la fauche des talus. Le but est de préserver les talus et bords de routes en créant des corridors de déplacements pour les

rhopalocères, et préserver les orchidées présentes sur certains talus.



Dans le même temps, la CCFT propose une aide pour favoriser la biodiversité sur les bords de routes dans le cadre de son plan d'action TEN. En partenariat avec la Chambre d'agriculture de Normandie, la CCFT a lancé un programme réservé aux exploitants agricoles pour le financement de bandes de couverts fleuris. Cette démarche se veut favorable à l'accueil de la biodiversité, à la restauration des corridors, au stockage de carbone et nitrates et à la limitation des ruissellements sur les voiries. La CCFT finance la totalité de ces semences qui sont limités à 20m de large, localisé en bordure de routes départementales, voiries communautaires et en bordures des ERP. Depuis 2021, 13 dossiers ont été déposés et la démarche sera renouvelée en 2024 avec un renforcement sur la communication. Le mélange proposé contient de l'avoine rude, du tournesol, de la Phacélie, du radis chinois et de la Vesce du Bengal.



6) Poursuite de l'ABC sur la période 2024-2026

Devant le succès et l'intérêt de la démarche pour la connaissance et la sensibilisation à la biodiversité. Les élus ont décidé de poursuivre la démarche d'ABC sur le territoire pour 2024-2026.

Ces nouvelles années permettront d'améliorer la connaissance des autres grands milieux identifiés, notamment les boisements, vergers, zones humides, espaces littoraux et les milieux gérés par la collectivité (talus routiers et espaces verts). Les données naturalistes sur les espaces d'intérêts comme les cinq sites Natura 2000 et les ZNIEFF pourront être actualisé. Cet ABC permettra d'approfondir la définition des trames sur le territoire (verte, bleue et noire) qui seront ensuite intégrer dans le Plan Local d'Urbanisme en cours.

Cette nouvelle démarche s'intéressera particulièrement aux taxons en lien avec le patrimoine bâti: Les Hirondelles et Martinets, les Chiroptères, les Rapaces nocturnes et les Espèces Exotiques Envahissantes. Le but étant de développer un plan d'actions pour favoriser les 3 premiers taxons et maitriser le dernier.

Des inventaires seront menés sur les talus routiers des voies communautaires ce qui permettra de compléter les données des autres taxons (avifaune, rhopalocères et flore patrimoniale); mais aussi de conforter les actions de fauchage engagées par la Communauté de communes.

Ces 2 années d'ABC constitue également un moyen de poursuivre et d'approfondir le volet sensibilisation et mobilisation des différents acteurs du territoire. Ainsi, élèves, habitants, grand public, élus, entreprises, exploitants agricoles et associations seront tous sollicités via des animations thématiques de découvertes des milieux, des espèces et des bonnes pratiques mais aussi par leur contribution attendue dans le cadre d'inventaires participatifs (notamment sur les rhopalocères, l'avifaune et la flore).



Démarche 2024-2026		
Groupe	Sous-groupe	Niveau de connaissance estimé
Flore	Flore patrimoniale	+++
	Orchidées	+++
	Flore (autres)	++
Insectes	Lépidoptères	+++
Oiseaux	Hirondelles et martinets	+++
	Rapaces nocturnes	+++
	Oiseaux (autres)	+++
Mammifères	Chiroptères	+++
	Mammifères (autres)	++
Amphibiens		++
Reptiles		+

+ faible; ++ moyen; +++ élevé

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de communes Falaises du Talou
Rapport final

Janvier 2024

Inscription dans la dynamique TEN

La démarche d'ABC lancée en 2021 a servi d'étude préalable à la mise en place des actions de restauration et de préservation du projet de **Territoire Engagé pour la Nature**, pour lequel la Communauté de communes a été labellisée en décembre 2021. L'ABC se place donc en **outil de connaissance** et **d'aide à la décision** ainsi qu'un **outil de communication** important pour valoriser la biodiversité du territoire. Ainsi, les résultats de l'ABC ont permis d'identifier les habitats et les espèces à enjeux sur le territoire et de mener en conséquence des actions pour les conserver, les protéger et les valoriser.

Le **plan d'actions** prévu par le projet TEN s'applique sur la période 2021-2026. Certaines actions du projet TEN seront complétées avec les conclusions de la démarche ABC 2021-2023 et de la démarche ABC 2024-2026.

II.3 Autoévaluation

Indicateurs d'évaluation réalisés :

Nombre d'espèces observées

Les inventaires ont permis d'identifier 576 espèces sur le territoire. On retrouve évidemment plus d'espèces dans les taxons ciblés pour la réalisation de cet Atlas : flore, oiseaux et papillons.

Groupe	Sous-groupe	Nombre d'espèces	Niveau de connaissance estimé
Flore	Flore	134	+
	Orchidées	25	+++
	Flore patrimoniale	18	+++
Insectes	Lépidoptères	96	+++
	Coléoptères	46	+
	Orthoptères	24	+
	Odonates	20	+
	Hémiptères	14	+
	Hyménoptères	5	+
	Arachnides	3	+
	Mantoptères	1	+
	Dermaptères (Pince-Oreille)	1	+
Oiseaux		133	+++
Mammifères		44	++
Amphibiens		9	++
Reptiles		3	+
Total espèces faunistiques		576	

Nombre de données acquises

Le nombre de données acquises sur ces trois dernières années montre aussi l'efficacité de cet Atlas et des inventaires menés. La CCFT est parti de quelques données anciennes et partielles pour atteindre presque 13 000 données en 2023. Parmi ces données, 10 250 ont été obtenues grâce aux inventaires effectués pendant les ABC.

Nombre de données participatives de l'Atlas

La majorité des observations participatives reçues sont des plantes, des papillons et des oiseaux. L'efficacité de l'Atlas participatif peut être démontré par l'indicateur suivant :

	2021	2022	2023	Total
Nombre d'observations issues de l'inventaire participatif	70	75	30	175
Commentaire	Bonne participation des habitants, déjà bien impliqués dans la démarche	Dans la continuité de 2022, les habitants restent toujours aussi impliqués	Peu de données participatives récoltées par les habitants. Les efforts de communication cette année n'ont pas été suffisants.	
Exemple d'observations	 Faisan de Colchide à St-Jacques-d'Aliermont	 Orchis pyramidal à Sauchay	 Azuré bleu-céleste à Berneval-le-grand	

Nombre de participants aux animations

Animations ABC 2021	Date	Nombre de participants
Nuit des grenouilles	12/03/2021	Annulé cause COVID19
Nuit des grenouilles	19/03/2021	Annulé cause COVID19
Nuit de la chouette	23/03/2021	Annulé cause COVID19
Nuit de la chouette	02/04/2021	Annulé cause COVID19
Les macrodéchets du littoral	05/05/2021	35
Les oiseaux du littoral	15/05/2021	16
Lecture du paysage	19/05/2021	10
La biodiversité des lagunes	26/05/2021	17
Chasse aux papillons	29/05/2021	29
Découverte des orchidées sauvages	09/06/2021	17
Chasse aux papillons	12/06/2021	25
La biodiversité des prairies et vergers	23/06/2021	17
Découverte de l'écopaturage et des ruches	30/06/2021	16
Découverte des coteaux calcaires	10/07/2021	17
Découverte des valleuses	17/07/2021	19
Les oiseaux du littoral	21/07/2021	16
Chasse aux papillons	04/08/2021	28
Les oiseaux des zones humides	11/08/2021	18
Découverte de la biodiversité du chemin vert	14/08/2021	19
Nombre de participants sur les 13 animations		299

Atlas de la biodiversité communale de la Communauté de communes Falaises du Talou
Rapport final

Janvier 2024

Animations ABC 2022	Date	Nombre de participants
Nuit des grenouilles	11/03/2022	65
Nuit des grenouilles	18/03/2022	63
Nuit de la chouette	25/03/2022	66
Nuit de la chouette	01/04/2022	42
Les oiseaux des zones humides	13/04/2022	26
Découverte de la Béthune	27/04/2022	18
Ramassage des déchets	07/05/2022	40
Les vailleuses du littoral	11/05/2022	15
Randonnée découverte de l'agriculture	22/05/2022	15
Chasse aux papillons	28/05/2022	25
Randonnée création d'un herbier	08/06/2022	10
Découverte des orchidées sauvages	25/06/2022	Annulé cause météo
Chasse aux papillons	06/07/2022	27
Nuit des chauves-souris	08/07/2022	55
Découverte des coteaux calcaires	13/07/2022	11
Chasse aux papillons	20/07/2022	38
Randonnée nature et dégustation	23/07/2022	31
Les oiseaux du littoral	30/07/2022	25
Chasse aux papillons	03/08/2022	50
La biodiversité des vergers	17/08/2022	Annulé cause météo
Nuit des chauves-souris	24/08/2022	90
Chantier nature participatif	31/08/2022	10
Chantier nature participatif	26/10/2022	11
Nombre de participants sur les 21 animations		733

Animations ABC 2023	Date	Nombre de participants
Nuit des grenouilles	10/03/2023	46
Nuit des grenouilles	17/03/2023	70
Nuit de la chouette	24/03/2023	55
Nuit de la chouette	31/03/2023	40
Dissection de pelotes de réjection	05/04/2023	7
Rando initiation recherche de tracés et indices de présence de mammifères	15/04/2023	16
Les oiseaux des zones humides	19/04/2023	18
Les vailleuses du littoral	03/05/2023	10
Chasse aux papillons	20/05/2023	20
Création d'un herbier	24/05/2023	Annulé
Découverte des coteaux calcaires	03/06/2023	Annulé
Ramassage des déchets sur le littoral	10/06/2023	24
Randonnée découverte de la biodiversité	14/06/2023	50
Nuit des chauves-souris	16/06/2023	9
Nuit des chauves-souris	30/06/2023	50
La biodiversité des vergers	12/07/2023	8
Chasse aux papillons	19/07/2023	12
La biodiversité du chemin vert	29/07/2023	15
Les oiseaux du littoral	09/08/2023	30
Chasse aux papillons	19/08/2023	Annulé
La biodiversité des lagunes	23/08/2023	Annulé
Chantier nature participatif, gestion de coteau calcaire	02/09/2023	Annulé
Nombre de participants sur les 17 animations		480

La participation des habitants a été plus que satisfaisante avec une hausse de participation en 2022 (très peu d'animations annulées et très bonne condition météo tout au long de l'année). En 2023, cinq animations se sont trouvées annulées du fait des conditions météo qui ont fortement conditionné la réalisation et le taux de participation aux animations toute l'année. Mais le secteur de la vallée de l'Yères semble tout de même moins actif, notamment du fait du peu de population sur ce secteur.

Nombre d'élèves et classes

2021		2022		2023			
Modules	Nombre d'élèves	Modules	Nombre d'élèves	Modules	Nombre d'élèves		
Flore	22	Flore	24	Flore	25		
Flore	26	Flore	31	Papillons	22		
Flore	22	Flore	23	Papillons	12		
Flore	22	Flore	24	Oiseaux	23		
Flore	24	Flore	20	Oiseaux	29		
Flore	25	Flore	19	Oiseaux	23		
Flore	22	Flore	22	Oiseaux	22		
Papillons	18	Flore	26				
Papillons	22	Flore	22				
Papillons	26	Flore	22				
Papillons	20	Flore	24				
Papillons	25	Flore	23				
Oiseaux	18	Flore	23				
Oiseaux	23	Flore	22				
Oiseaux	23	Flore	27				
		Flore	23				
		Papillons	15				
		Papillons	22				
		Papillons	20				
		Papillons	23				
		Papillons	21				
		Papillons	23				
		Oiseaux	27				
		Oiseaux	22				
		Oiseaux	26				
Total modules	15	25		7		TOTAL	
Total élèves	338	574		156		47 modules	1068 élèves

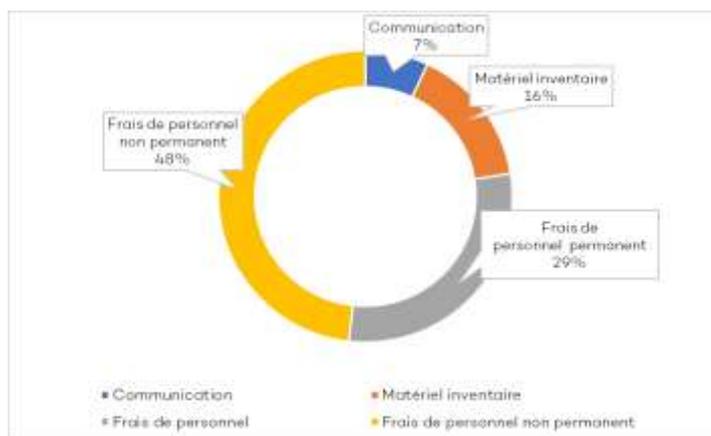
Surface de milieux naturels acquises

L'acquisition et la restauration de plus de **60 hectares** de réservoirs de biodiversité sur le territoire : coteaux calcaires et vallonnières littorales. Ils ont été achetés dans le but de les restaurer pour les rendre plus fonctionnels et ainsi restaurer la trame calcicole. Cette surface est un bon indicateur de l'ambition de préservation et de restauration portée par la Communauté de communes. C'est pourquoi elle a prévu d'étendre ses acquisitions aux autres grands milieux identifiés : boisements, vergers, zones humides et littoral.

Suivi des dépenses

Le budget du projet a été suivi tout au long de la démarche en étroite collaboration avec les différents services et notamment le service comptabilité de la collectivité.

Rappel budget prévisionnel: 88 000€
 Subvention accordée par l'OFB :46 400€
 Montant total dépensé : 102 374,08€



EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement			
X	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.	
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.	
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints	
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds			
	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.	
X	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	X Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée			
X	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.	
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.	
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.	
JUSTIFICATION			
EFFICACITE : L'ABC a permis d'engager une vraie démarche pour la préservation de la biodiversité. Les résultats obtenus de cet ABC permettent d'engager des actions précises et adaptées dans le cadre du projet TEN 2021-2026.			
EFFICIENCE : La dépense a été excédentaire sur le projet notamment du fait d'achat supplémentaire de matériels pour les animations, d'un encadrement plus important des stagiaires et d'un temps de formation plus long.			
PERTINENCE : Chaque action menée lors de l'ABC se complètent les unes aux autres pour donner de l'importance et un réel sens au projet. Par exemple, les chantiers nature viennent valoriser l'acquisition et la restauration des milieux naturels ; et la fête de la nature permet d'informer sur les animations de l'année et sur les actions mises en place.			

III. Livrables produits

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Rapport technique final	Rapport technique	Rapport_final_CCFT	interne	OFB, élus
Rapports communaux	Rapport communal	Rapport_communal_Douvrend	externe	Commune, grand public
Bilan financier	Tableau	Bilan_financier	interne	OFB, élus
Affiches animations (Nuit des grenouilles, oiseaux du littoral)	Affiches A3 Mise en ligne sur les réseaux et le site internet ou affichage dans les lieux publics (médiathèques) et lors d'évènements	Affiches_animations_ABC	externe	Grand public, élus
Flyers de la démarche ABC de l'année	Flyer Impression et distribution dans les lieux publics, dans les écoles et lors d'évènements	Flyers_ABC	externe	Grand public, communes, élus, élèves
Galerie photos provenant des concours photos organisés	Photographies Exposition lors d'évènements et utilisation dans documents	Photographie_concours_photo	externe	Grand public, élus
Collections des orchidées, des papillons et des oiseaux du territoire	Affiches plastifiées A3 Utilisation pendant les animations grand public et scolaires, et lors d'évènements	Collection_ABC	externe	Grand public, élèves, élus et animateurs
Jeu des papillons	Cartes plastifiées	Jeu_des_papillons	Weekend DD	Grand public
Présentation des modules Flore, Papillons et Oiseaux aux élèves	Diaporama power point diffusé pendant les animations scolaires et exercices, quizz sur les différents taxons	Diaporama_animations_scolaires	Animations scolaires	Elèves, enseignants

IV. Bibliographie et Webographie

Conservatoire d'Espaces Naturels (2019), Curiosités végétales des coteaux et pelouses calcaires de Normandie, CEN Normandie Ouest, CEN Normandie Seine, 39p

Pierron V., (2012). Pelouses et coteaux secs ... Paysages, biodiversité et pastoralisme. Les cahiers techniques, Rhône-Alpes, 40p

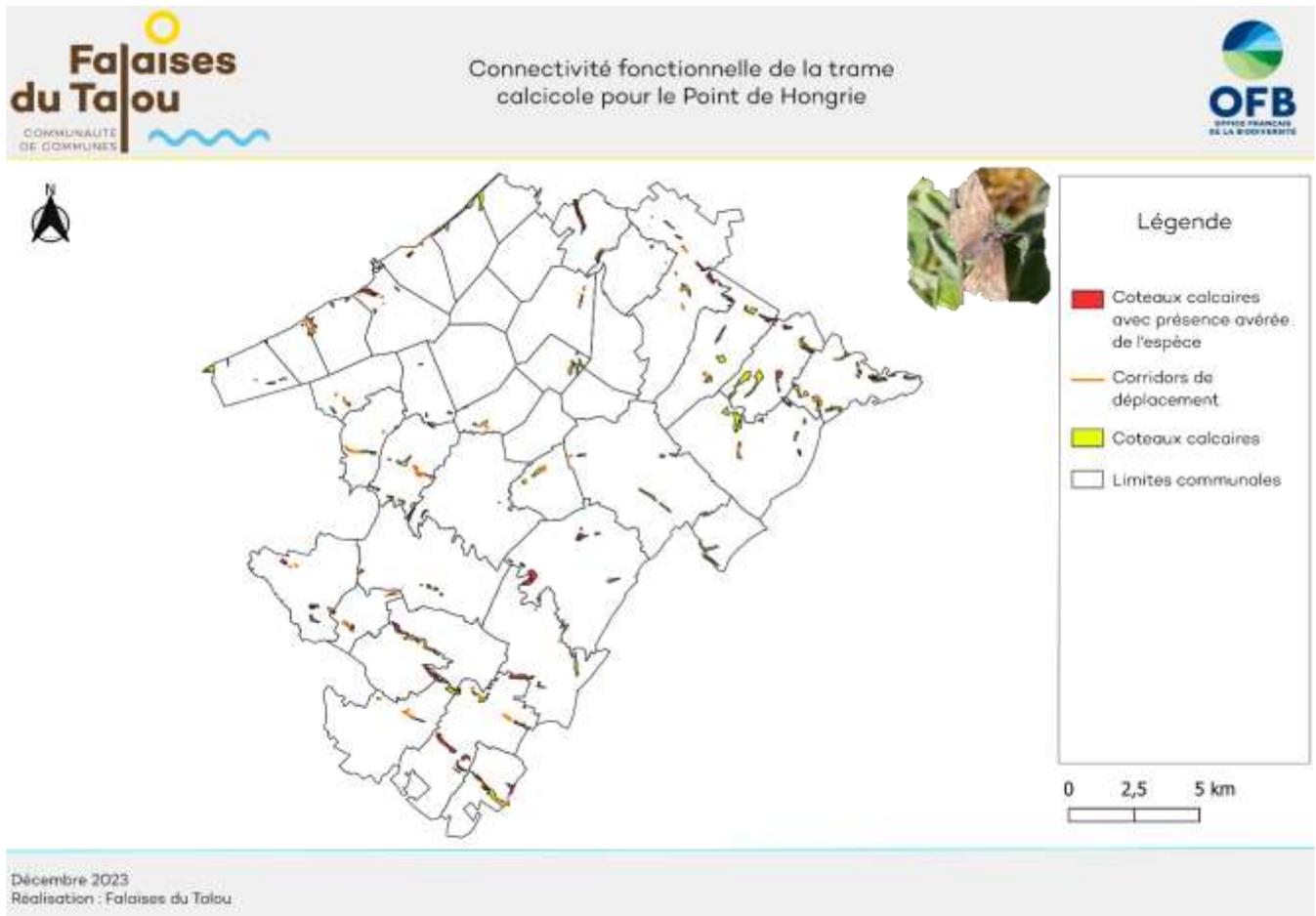
Piqueray, Julien, et al. "PLANT COMMUNITIES AND SPECIES RICHNESS OF THE CALCAREOUS GRASSLANDS IN SOUTHEAST BELGIUM." Belgian Journal of Botany, vol. 140, no. 2, 2007, pp. 157–73. JSTOR,

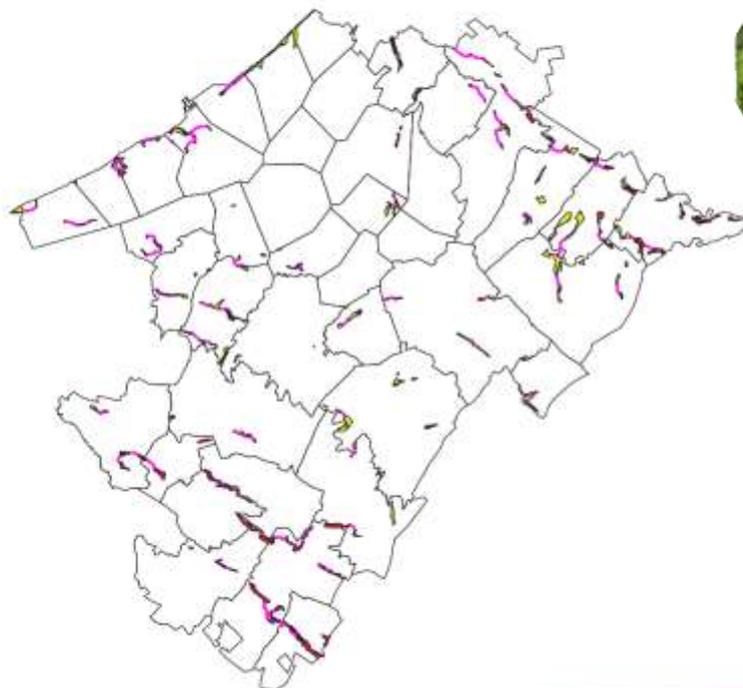
Conservatoire du littoral: <https://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zsc-littoral-cauchois>.

DREAL Normandie: <https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-zones-humides-a1163.html>

V. Annexes

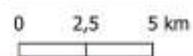
Annexe 1 : La connectivité fonctionnelle de la trame calcicole pour les trois rhopalocères choisis.

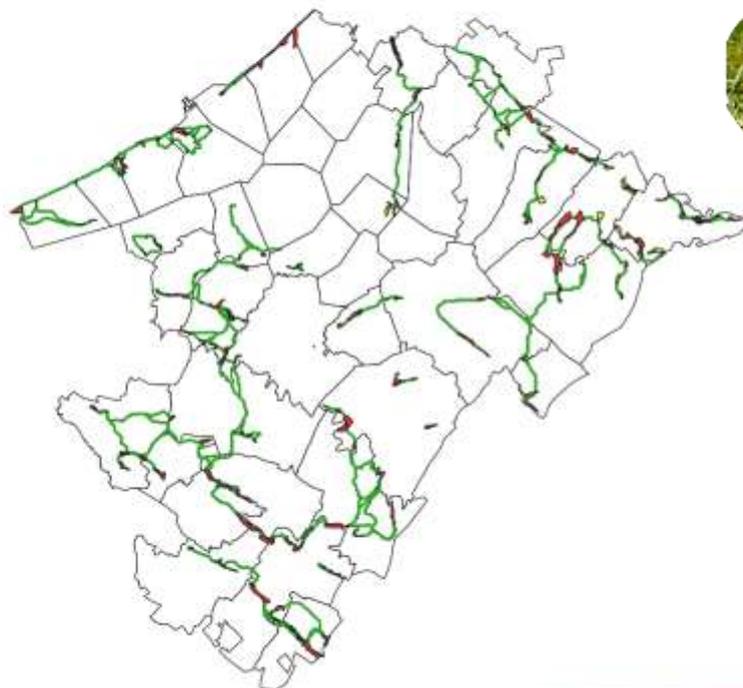




Légende

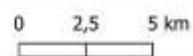
- Coteaux calcaires avec présence avérée de l'espèce
- Corridors de déplacement
- Coteaux calcaires
- Limites communales





Légende

-  Coteaux calcaires avec présence avérée de l'espèce
-  Corridors de déplacement
-  Coteaux calcaires
-  Limites communales



Annexe 2 : Tableau des espèces recensées sur la Communauté de communes.

FLORE					
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace régionale	Rareté régionale	Protection	Patrimonialité
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	LC	CC		
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i>	LC	CC		
Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	LC	C		
Angélique sylvestre	<i>Angelica sylvestris</i>	LC	C		
Anthyllide vulnéraire	<i>Anthyllis vulneraria</i>	LC	PC		
Aspérule à l'esquinancie	<i>Asperula cynanchica</i>	LC	PC		
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	LC	CC		
Avoine cultivé	<i>Avena sativa</i>	NA	NA		
Avoine dorée	<i>Trisetum flavescens</i>	LC	AC		
Avoine pubescente	<i>Avenula pubescens</i>	LC	PC		
Bardane commune	<i>Arctium lappa L.</i>	NA	NA		
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>	LC	CC		
Bouleau pleureur	<i>Betula pendula</i>	LC	CC		
Brachypode penné	<i>Brachypodium pinnatum</i>	LC	C		
Brize intermédiaire	<i>Briza media</i>	LC	AC		
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	LC	CC		
Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	LC	CC		
Bugrane épineuse	<i>Ononis spinosa</i>	DD	RR		Oui
Buplèvre en faux	<i>Bupleurum falcatum</i>	LC	PC		
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i>	LC	C		
Carline commune	<i>Carlina vulgaris</i>	LC	PC		
Carotte	<i>Daucus carotta</i>	NA	CC		
Centaurée jacet	<i>Centaurea jacea</i>	LC	CC		
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>	LC	AC		
Céphalanthère à feuilles longues	<i>Cephalanthera longifolia</i>	NT	R		
Céphalanthère de Damas	<i>Cephalanthera</i>	LC	PC		
Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i>	LC	CC		
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	LC	CC		
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	LC	CC		
Chlore perfolié	<i>Blackstonia perfoliata</i>	LC	AC		Oui
Chou sauvage	<i>Brassica oleracea</i>	LC	R		Oui
Cirse acaule	<i>Cirsium acaulon</i>	LC	AC		
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	LC	CC		
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	LC	CC		
Cirse laineux	<i>Cirsium eriophorum</i>	LC	AR		Oui
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	LC	CC		
Clinopode commun	<i>Clinopodium vulgare</i>	LC	C		
Consoude officinale	<i>Symphytum officinale</i>	LC	CC		
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguin</i>	LC	CC		
Crépide bisannuelle	<i>Crepis biennis</i>	LC	AR		Oui
crételle des prés	<i>Cynosurus cristatus</i>	LC	C		
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	LC	CC		
Epervière de Lachenal	<i>Hieracium lachenalii</i>	LC	AC		
Epervière piloselle	<i>Hieracium pilosella L.</i>	LC	C		
Epilobe à feuille étroite	<i>Epilobium angustifolium</i>	LC	C		
Epipactis des marais	<i>Epipactis palustris</i>	VU	RR	Oui	
Epipactis helleborine	<i>Epipactis helleborine</i>	LC	AC		

Epipactis rouge sombre	<i>Epipactis atrorubens</i>	LC	PC	Oui	
Eupatoire chanvrine	<i>Eupatorium cannabinum</i>	LC	CC		
Euphorbe verruqueuse	<i>Euphorbia verrucosa</i>	NA	NA		
Euphorbe petit cyprès	<i>Euphorbia cyparissias</i>	LC	PC		
Euphrase officinale	<i>Euphrasia officinalis</i>	NA	RR		Oui
Euphrase raide	<i>Euphrasia stricta</i>	LC	PC		
Fétuque des prés	<i>Festuca pratensis</i>	LC	AC		
Fétuque roseau	<i>Festuca arundinacea</i>	LC	CC		
Fétuque rouge	<i>Festuca rubra</i>	LC	CC		
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>	LC	C		
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	LC	C		
Fougère femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	LC	C		
Fraisier	<i>Fragaria vesca</i>	LC	C		
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>	LC	CC		
Gaillet commun	<i>Galium album Mill., 1768</i>	LC	CC		
Gaillet couché	<i>Galium pumilum Murray</i>	LC	PC		
Gaillet croisettes	<i>Cruciata laevipes Opiz</i>	LC	C		
Gaillet de Paris	<i>Galium parisiense</i>	LC	R		Oui
Gaillet des fanges	<i>Galium uligisonum</i>	NT	PC		
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	LC	CC		
Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>	LC	AC		
Genêt des teinturiers	<i>Genista tinctoria</i>	LC	PC		Oui
Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	LC	PC		Oui
Géranium herbe-à-Robert	<i>Geranium robertianum</i>	LC	CC		
Géranium mou	<i>Geranium molle</i>	LC	CC		
Germandré petit chêne	<i>Teucrium chamaedrys</i>	LC	PC		
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	LC	C		
Plantain à larges feuilles	<i>Plantago major</i>	LC	CC		
Grande marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>	LC	CC		
Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>	LC	CC		
Héliantheme commun	<i>Helianthemum</i>	LC	AC		
Herbe à oignon	<i>Cyperus rotundus</i>	NA	NA		
Hêtre	<i>Fagus sylvatica L.</i>	LC	CC		
Hippocrépide chevelue	<i>Hippocrepis comosa</i>	LC	AC		
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	LC	CC		
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>	LC	C		
Koelérie pyramidale	<i>Koeleria pyramidata</i>	LC	PC		
Laïche glauque	<i>Carex flacca</i>	LC	C		
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>	LC	C		
Libanotis des montagnes	<i>Seselin libanotis</i>	LC	PC		
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	LC	CC		
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	LC	CC		
Lin cathartique, Lin purgatif	<i>Linum catharticum</i>	LC	AC		
Liondent hipside	<i>Leontodon hispidus</i>	LC	AC		
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	LC	CC		
Listère ovale	<i>Neottia ovata</i>	LC	C		
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	LC	CC		
Lotier maritime	<i>Lotus maritimus</i>	CR	E		Oui
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	LC	CC		
Luzule des champs	<i>Luzula campestris</i>	LC	C		

Matricaire discoïde	<i>Matricaria discoidea</i>	NA	CC		
Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>	LC	AC		
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	LC	CC		
Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	LC	AR		Oui
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>	LC	CC		
Néottie nid-d'oiseau	<i>Neottia nidus-avis</i>	LC	PC		
Noisetier commun	<i>Corylus avellana</i>	LC	CC		
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	LC	AC		
Ophrys bourdon	<i>Ophrys fuciflora</i>	LC	PC	Oui	
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	LC	PC		
Orchis bouffon	<i>Anacamptis morio</i>	EN	RR		
Orchis brûlée	<i>Neotinea ustulata</i>	CR	E		
Orchis de fuchs	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	LC	AR		
Orchis de mai	<i>Dactylorhiza majalis</i>	EN	R	Oui	
Orchis grenouille	<i>Coeloglossum viride</i>	VU	RR	Oui	
Orchis incarnat	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	EN	R		
Orchis mâle	<i>Orchis mascula</i>	LC	AC		
Orchis militaire	<i>Orchis militaris</i>	NT	PC		
Orchis moucheron	<i>Gymnadenia conopsea</i>	LC	AC		
Orchis négligée	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	NT	AR		
Orchis pourpre	<i>Orchis purpurea</i>	LC	AC		
Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	LC	AC		
Orchis tâcheté	<i>Dactylorhiza maculata</i>	LC	PC		
Orchis très odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i>	EN	R	Oui	
Origan	<i>Origanum vulgare</i>	LC	C		
Panicaut champêtre	<i>Eryngium campestre</i>	LC	AC		
Pâquerette vivace	<i>Bellis perennis</i>	LC	CC		
Parnassie des marais	<i>Parnassia palustris</i>	NT	AR		Oui
Paturin annuel	<i>Poa annua</i>	LC	CC		
Paturin commun	<i>poa trivialis</i>	LC	CC		
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	LC	C		
Petit boucage	<i>Pimpinella saxifraga</i>	LC	C		
Petit rhinante	<i>Rhinanthus minor</i>	LC	PC		
Petite ortie	<i>Urtica urens L</i>	LC	AC		
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	LC	C		
Petite pimprenelle	<i>Sanguisorba minor</i>	LC	C		
Petite-centaurée commune	<i>Centaurium erythraea</i>	LC	C		
Phalangère rameuse	<i>Anthericum ramosum</i>	NT	AR		Oui
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	NA	CC		
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	LC	CC		
Plantain moyen	<i>Plantago media</i>	LC	AC		
Platanthère à fleurs verdâtres	<i>Platanthera chlorantha</i>	LC	AC		
Polygala commun	<i>Polygala vulgaris</i>	LC	AC		
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	LC	CC		
Potentille des oies	<i>Argentina anserina</i>	LC	CC		
Primevère officinale	<i>Primula veris</i>	LC	C		
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	LC	CC		
Ray-grass	<i>Lolium perenne</i>	LC	CC		
Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>	LC	CC		
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	LC	AC		

Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	LC	CC		
Rhinante crête de coq	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	NT	R		Oui
Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>	NA	NA		
Rosier agreste	<i>Rosa agrestis</i>	DD	R		Oui
Sainfoin à feuilles de vesce	<i>Onobrychis viciifolia</i>	NA	R		Oui
Salsifi des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	LC	AC		
Sanicule d'Europe	<i>Sanicula europea</i>	LC	AC		
Sauge des bois	<i>Salvia nemorosa</i>	NA	E		
Sauge des prés	<i>Salvia pratensis</i>	NT	AR		Oui
Scabieuse colombarie	<i>Scabiosa columbaria</i>	LC	AC		
scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>	LC	C		
Séneçon jacobée	<i>Jacobaea vulgaris</i>	LC	CC		
Shérardie des champs	<i>Sherardia arvensis</i>	LC	PC		
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>	LC	AC		
Solidage Verge d'or	<i>Solidago virgaurea</i>	LC	C		
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>	LC	AC		
Thym couché	<i>Thymus praecox</i>	LC	AC		
Thym serpolet	<i>Thymus serpolium</i>	LC	NA		
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	LC	CC		
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	LC	C		
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	LC	CC		
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	LC	CC		
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	NA	CC		
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedris</i>	LC	CC		
Vesce commune	<i>Vicia sativa</i>	NA	CC		
Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>	LC	C		
Vesce printanière	<i>Vicia lathyroides</i>	NT	R		Oui
Violette hérissée	<i>Viola hirta</i>	LC	C		
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>	LC	AC		
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>	LC	C		

RHOPALOCERES ET ZYGENES			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace nationale	Menace régionale
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	LC	LC
Argus bleu celeste	<i>Lysandra bellargus</i>	LC	LC
Argus bleu nâcré	<i>Lysandra coridon</i>	LC	LC
Argus frêle	<i>Cupido minimus</i>	LC	LC
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>	LC	LC
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC	LC
Azuré de la bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	LC	LC
Azuré de l'ajonc	<i>Plebejus argus</i>	LC	NT
Azuré des cytises	<i>Glaucopsyche alexis</i> Â	LC	VU
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	LC	LC
Belle-dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	LC
Brun des pelargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>	NA	NA
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	LC	LC
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	LC	LC
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	LC
Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	LC	LC
Cuivre commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	LC	LC
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	LC	LC
Demi-argus	<i>Cyaniris semiargus</i>	LC	LC
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC	LC
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC	LC
Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	LC	LC
Grand mars changeant	<i>Apatura iris</i>	LC	NT
Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>	LC	LC
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	LC	LC
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	LC	LC
Hespérie de l'Ormière	<i>Pyrgus malvae</i>	LC	LC
Hespérie des Sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	LC	EN
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	LC	LC
Lucine	<i>Hamearis lucina</i>	LC	LC
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	LC	LC
Mélitée de la Lancéole	<i>Melitaea parthenoides</i>	LC	VU
Mélitée des Digitales	<i>Melitaea aurelia</i>	VU	EN
Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i> Â	LC	LC
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LC	LC
Mélitée du Mélampyre	<i>Melitaea athalia</i>	LC	NT
Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	NA	NA
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC	LC
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	LC	LC
Petit sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	LC	LC
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	LC	LC
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	LC	LC
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	LC	LC
Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC	LC
Piérade du lotier	<i>Leptidea sinapis</i>	LC	LC

Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	LC	LC
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	LC	LC
Robert - le - diable	<i>Polygonia c-album</i>	LC	LC
Souci	<i>Colias crocea</i>	LC	LC
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	LC	LC
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	LC	LC
Thécla du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	LC	LC
Thécla du Prunier	<i>Satyrium pruni</i>	LC	NA
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC	LC
Tristan	<i>Aphantopus hyperanthus</i>	LC	LC
Virgule	<i>Hesperia comma</i>	LC	NT
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	LC	LC
Zygène de la filipendule	<i>Zygaena filipendulae</i>	NA	LC
Zygène des prés	<i>Zygaena trifolii</i>	NA	LC
Zygène diaphane	<i>Zygaena minos</i>	NA	LC
Zygène du lotier	<i>Zygaena loti</i>	NA	LC
Zygène du trèfle	<i>Zygaena lonicerae</i>	NA	LC
Zygène pourpre	<i>Zygaena purpuralis</i>	NA	NA
Zygène transalpine	<i>Zygaena transalpina</i>	NA	NT

ODONATES			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace nationale	Menace régionale
Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	LC	LC
Aeshne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	LC	LC
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	LC	LC
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC	LC
Agrion exclamatif	<i>Coenagrion pulchellum</i>	VU	EN
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LC	LC
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	LC	LC
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LC	LC
Calopteryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	LC	LC
Calopteryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	LC	LC
Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	LC	LC
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>	LC	LC
Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	LC	LC
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	LC	LC
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LC	LC
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	LC	LC
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	LC	LC
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	LC	LC
Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>	LC	LC
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	LC	LC

ORTHOPTERES			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace nationale	Menace régionale
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>		LC
Conocéphale des Roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>		LC
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>		LC
Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>		LC
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>		LC
Criquet des pâtures	<i>Chorthippus parallelus</i>		LC
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>		LC
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>		LC
Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>		LC
Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>		LC
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>		LC
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>		LC
Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>		NA
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>		LC
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>		LC
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>		LC
Dectique verrucivore	<i>Decticus verrucivorus</i>		NA
Gomphocere roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>		LC
Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>		LC
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>		LC
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>		LC
Leptophyte ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>		LC
Phanéoptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>		LC
Tétrix forestier	<i>Tetrix undulata</i>		LC

AUTRES INSECTES			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace nationale	Menace régionale
Acidalie ornée	<i>Scopula ornata</i>	NA	NA
Acrossus luridus	<i>Acrossus luridus</i>	NA	NA
Acrossus rufipes	<i>Acrossus rufipes</i>	NA	NA
Agapanthia villosoviridescens	<i>Agapanthia villosoviridescens</i>	NA	NA
Agrilinus ater	<i>Agrilinus ater</i>	NA	NA
Agrilinus rufus	<i>Agrilinus rufus</i>	NA	NA
Alosterna tabacicolor	<i>Alosterna tabacicolor</i>	NA	NA
Amphimallon atrum	<i>Amphimallon atrum</i>	NA	NA
Aphodius fimetarius	<i>Aphodius fimetarius</i>	NA	NA
Aphodius foetens	<i>Aphodius foetens</i>	NA	NA
Bembix rostrata	<i>Bembix rostrata</i>	NA	NA
Bombyx évérie	<i>Eriogaster catax</i>	NA	NA
Bordure ensanglantée	<i>Diacrisia sannio</i>	NA	NA
Brocatelle d'or	<i>Camptogramma bilineata</i>	NA	NA
Cétoine dorée	<i>Cetonia aurata</i>	NA	NA
Cétoine punaise	<i>Valgus hemipterus</i>	NA	NA
Calamosternus granarius	<i>Calamosternus granarius</i>	NA	NA
Carabe bijoux	<i>Carabus monilis</i>	NA	NA
Cardinal à tête rouge	<i>Pyrochroa serraticornis</i>	NA	NA
Cardinal, Pyrochore ecarlate	<i>Pyrochroa coccinea</i>	NA	NA

Carpocoris purpureipennis	<i>Carpocoris purpureipennis</i>	NA	NA
Cicindèle champêtre	<i>Cicindela campestris</i>	NA	NA
Cidarie roussâtre	<i>Dysstroma truncata</i>	NA	NA
Cidarie verdâtre	<i>Colostygia pectinataria</i>	NA	NA
Clyte bélier	<i>Clytus arietis</i>	NA	NA
Coccinelle à virgule	<i>Exochomus quadripustulatus</i>	NA	NA
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>	NA	NA
Coccinelle à vingt-deux points	<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	NA	NA
Copris lunaire	<i>Copris lunaris</i>	NA	NA
Corée marginée	<i>Coreus marginatus</i>	NA	NA
Coriomeris denticulatus	<i>Coriomeris denticulatus</i>	NA	NA
Corise de la jusquiame	<i>Corizus hyoscyami</i>	NA	NA
Cyphostethus tristriatus	<i>Cyphostethus tristriatus</i>	NA	NA
Deltote pygarga	<i>Deltote pygarga</i>	NA	NA
Divisée	<i>Siona lineata</i>	NA	NA
Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	NA	NA
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	NA	NA
Ecaille du seneçon	<i>Tyria jacobaeae</i>	NA	NA
Ecaille fermière	<i>Arctia villica</i>	NA	NA
Epeïre diadème	<i>Araneus diadematus</i>	NA	NA
Epeïre frelon	<i>Argiope bruennichi</i>	NA	NA
Erastrie noirâtre	<i>Deltote deceptor</i>	NA	NA
Esymus pusillus	<i>Esymus pusillus</i>	NA	NA
Pince-oreille	<i>Forficula auricularia</i>	NA	NA
Frelon d'Europe	<i>Vespa crabro</i>	NA	NA
Géotrupe des bois	<i>Anoplotrupes stercorosus</i>	NA	NA
Gamma	<i>Autographa gamma</i>	NA	NA
Gendarme	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	NA	NA
Geotrupes puncticollis	<i>Geotrupes puncticollis</i>	NA	NA
Gonocère du genévrier	<i>Gonocerus juniperi</i>	NA	NA
Goutte-de-sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	NA	NA
Guepe coucou	<i>Chrysis ignita</i>	NA	NA
Hanneton commun	<i>Melolontha melolontha</i>	NA	NA
Hanneton des jardins	<i>Phyllopertha horticola</i>	NA	NA
Helophilus pendulus	<i>Helophilus pendulus</i>	NA	NA
Hibou	<i>Noctua pronuba</i>	NA	NA
Hoplia argentea	<i>Hoplia argentea</i>	NA	NA
Hoplia philanthus	<i>Hoplia philanthus</i>	NA	NA
Lepture rouge	<i>Stictoleptura rubra</i>	NA	NA

Lepture tacheté (Le)	<i>Rutpela maculata</i>	NA	NA
Lepture trapu	<i>Pachytodes cerambyciformis</i>	NA	NA
Lucane cerf volant	<i>Lucanus cervus</i>	NT	NA
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	LC	LC
Mi	<i>Euclidia mi</i>	NA	NA
Misumène variable	<i>Misumena vatia</i>	NA	NA
Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	NA	NA
Noctuelle couleur de bronze	<i>Phytometra viridaria</i>	NA	NA
Noctuelle de la Patience	<i>Acronicta rumicis</i>	NA	NA
Onthophagus coenobita	<i>Onthophagus coenobita</i>	NA	NA
Onthophagus illyricus	<i>Onthophagus illyricus</i>	NA	NA
Onthophagus medius	<i>Onthophagus medius</i>	NA	NA
Onthophagus similis	<i>Onthophagus similis</i>	NA	NA
Ophiuse de l'Astragale	<i>Lygephila pastinum</i>	NA	NA
Opsibotys fuscalis	<i>Opsibotys fuscalis</i>	NA	NA
Ortholite acuminée	<i>Scotopteryx mucronata</i>	NA	NA
Otophorus haemorrhoidalis	<i>Otophorus haemorrhoidalis</i>	NA	NA
Peribalus strictus vernalis	<i>Peribalus strictus vernalis</i>	NA	NA
Phalène de l'Aquiline	<i>Petrophora chlorosata</i>	NA	NA
Phalène de l'Arrête-Boeuf	<i>Aplasta ononaria</i>	NA	NA
Phalène de l'Euphorbe	<i>Minoa murinata</i>	NA	NA
Phalène picotée	<i>Ematurga atomaria</i>	NA	NA
Procris de l'Hélianthème	<i>Adscita geryon</i>	NA	NT
Procris de l'Oseille	<i>Adscita stances</i>	NA	LC
Punaise à pattes de crabe	<i>Phymata crassipes</i>	NA	NA
Punaise à tête allongée	<i>Aelia acuminata</i>	NA	NA
Punaise arlequin	<i>Graphosoma italicum</i>	NA	NA
Punaise de l'aubépine	<i>Acanthosoma haemorrhoidale</i>	NA	NA
Punaise verte	<i>Palomena prasina</i>	NA	NA
Punaise verte à raies & rouges ou blanches	<i>Eurydema oleracea</i>	NA	NA
Pyrausta nigrata	<i>Pyrausta nigrata</i>	NA	NA
Réseau	<i>Chiasmia clathrata</i>	NA	NA
Rhodaphodius foetens	<i>Rhodaphodius foetens</i>	NA	NA
Scarabée à bordure	<i>Omaloplia ruricola</i>	NA	NA
Scarabée erratique	<i>Colobopectus erraticus</i>	NA	NA
Sinodendre cylindrique	<i>Sinodendron cylindricum</i>	NA	NA
Sphinx du Peuplier	<i>Laothoe populi</i>	NA	NA
Sténoptère roux	<i>Stenopterus rufus</i>	NA	NA
Stenurella melanura	<i>Stenurella melanura</i>	NA	NA
Teuchestes fossor	<i>Teuchestes fossor</i>	NA	NA
Tytthaspis sedecimpunctata	<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>	NA	NA
Ver luisant	<i>Lampyrus noctiluca</i>	NA	NA
Volucelle à ventre blanc en devant	<i>Volucella pellucens</i>	NA	NA
Zeuzère du marronnier	<i>Zeuzera pyrina</i>	NA	NA

OISEAUX			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace nationale	Menace régionale
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	NT
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	LC	CR
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	NT	VU
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	LC	EN
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	CR	CR
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	LC	NT
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	LC
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	LC	LC
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	NA	NA
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	LC	VU
Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	NT	VU
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	VU	EN
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	EN	NT
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	VU	EN
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	VU
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	NT	CR
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	LC	VU
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC	LC
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	LC	NT
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	LC	CR
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	LC
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	LC	CR
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	VU	LC
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	LC	VU
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	LC	CR
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	LC	CR
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	NT	CR
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	LC	NT
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LC	LC
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	LC	VU
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	VU	VU
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	LC	NT
Cormoran huppe	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	LC	CR
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC	LC
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	LC	NT
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	LC	NT
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	VU	NA
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC	VU
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	NT
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	LC	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	NT
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	LC	VU
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	LC	VU
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	LC

Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	LC	EN
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	NT	VU
Fauvette griset	<i>Sylvia communis</i>	LC	LC
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	LC	LC
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	VU	CR
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	NT	VU
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	NT	EN
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	LC	LC
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	LC
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	NT	VU
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	LC	EN
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	EN	CR
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	LC	NT
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	NT	VU
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	VU	NA
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	LC	VU
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	LC	VU
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	LC	NT
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	NT	CR
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	LC	EN
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC	LC
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	LC	LC
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	LC	CR
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	LC	NA
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC	LC
Guillemot de troil	<i>Uria aalge</i>	EN	NA
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	VU
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	LC	NA
Héron garde boeuf	<i>Bubulcus ibis</i>	LC	EN
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	LC	VU
Hirondelle de fenêtres	<i>Delichon urbicum</i>	NT	LC
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	LC	NT
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT	LC
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	LC	VU
Hypolais polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	LC	LC
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	VU	VU
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	NT	NT
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	LC
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	LC	VU
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	LC	VU
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	NT	LC
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	VU	VU
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	LC	NA
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	LC
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	NT
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	NT	VU

Oedicnème criard	<i>Burhinus oedichnemus</i>	LC	VU
Oie cendree	<i>Anser anser</i>	VU	VU
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	LC	NT
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	LC	NA
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	LC	EN
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	LC	VU
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	VU	VU
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	LC	VU
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC	LC
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	NT	EN
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	NA	LC
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	LC
Pinguin torda	<i>Alca torda</i>	CR	NA
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	LC
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	NA	NA
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	LC
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	VU	EN
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	NT	EN
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	NT
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	LC	NT
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	NT	NT
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	LC
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	LC	NT
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	LC	NT
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	VU	CR
Serin Cini	<i>Serinus serinus</i>	VU	NT
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC	NT
Spatules blanches	<i>Platalea leucorodia</i>	NT	CR
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	LC	CR
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	NT	LC
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	LC	VU
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	VU	EN
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	LC
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	NT	CR
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC	LC
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	NT	VU
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	VU	LC

MAMMIFERES			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace nationale	Menace régionale
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	NT	LC
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	LC	LC
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	LC	LC
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	NT	NT
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	LC	LC
Campagnol roussatre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	LC	LC
Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>	NT	LC
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	LC	LC
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	LC	LC
Crocidure leucode	<i>Crocidura leucodon</i>	NT	NT
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	LC	LC
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	NT	LC
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	LC	LC
Fouine	<i>Martes foina</i>	LC	LC
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	LC	LC
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	LC	LC
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	NT	NT
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	LC	LC
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	LC	LC
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	LC	LC
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicollis</i>	LC	LC
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	LC	LC
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	LC	LC
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	NT	LC
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	NT	LC
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	NT	LC
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	NT	NT
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	LC	LC
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	LC	LC
Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	VU	NT
Phoque veau-marin	<i>Phoca vitulina</i>	NT	NT
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	LC	NT
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	LC	LC
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	NT	NT
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	LC	NT
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	NA	NA
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	NT	LC
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	NA	NA
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	NA	NA
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC	LC
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC	LC
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	LC	NT
Souris grise	<i>Mus musculus</i>	LC	LC
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	LC	LC

AMPHIBIENS			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace nationale	Menace régionale
Alytes accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	LC	VU
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	LC	NA
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	LC	LC
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	LC	VU
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	NT	NT
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	LC	VU
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	LC	VU
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	LC	LC
Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	NT	EN

REPTILES			
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Menace nationale	Menace régionale
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	LC	LC
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LC	LC
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LC	LC

Annexe 3: Kakémonos décrivant la démarche d'ABC 2022





Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

La Communauté de communes a été retenue au niveau national en fin d'année 2020 comme territoire pilote pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité de l'ensemble des 24 communes du territoire. Cette démarche sur 3 ans permettra de réaliser des inventaires, de sensibiliser les enfants des écoles et le grand public. Ceci dans une démarche de préservation des espèces et des paysages, au profit de notre projet de territoire.

Ce projet se déroule chaque année de mars à septembre et comprend deux volets :

- Un volet participatif avec les écoles et les habitants, ça s'appelle l'ABC.
- Un volet scientifique.

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Mission connaissance 2022



PARTICIPER À LA CONNAISSANCE ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL !



● Démarche 2021
● Démarche 2022
● Démarche 2023

LA FLORE DES JARDINS, ESPACES PUBLICS ET DES COTEAUX
Une fleur sauvage dans votre jardin ? Sur votre trottoir ? Dans un chemin de promenade ? A récolter ?

LES PAPILLONS DE JOUR
Un magnifique papillon qui butine sur vos fleurs ?

LES OISEAUX
Les oiseaux des jardins, les chouettes et les oiseaux aquatiques ?

Envoyez-nous vos photos en indiquant :
 → Le lieu de la prise → La date
 → biodiversite@falaisesdutalou.fr



LE FLEURISSEMENT

- Jardin
- Aire d'écovillage
- Terrain
- Espace public
- Espace rural
- Espace urbain
- Espace agricole
- Espace forestier
- Espace aquatique
- Espace littoral
- Espace maritime
- Espace rural
- Espace urbain
- Espace agricole
- Espace forestier
- Espace aquatique
- Espace littoral
- Espace maritime

LES OISEAUX


 OISEAU 1


 OISEAU 2


 OISEAU 3


 OISEAU 4


 OISEAU 5

Retrouvez les résultats complets sur www.falaisesdutalou.fr

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Mission sensibilisation 2022

En 2022, la Communauté de communes a constaté une forte mobilisation des habitants autour des animations pour la découverte des espèces et milieux naturels qui les entourent.

25 ANIMATIONS SCOLAIRES
avec 10 écoles pour 574 élèves

ANIMATIONS GRAND PUBLIC
23 animations au total 2022 avec 688 participants

DONNÉES PARTICIPATIVES

Chaque habitant du territoire peut partager à la collecte des données en :

- Établissant sa propre collection
- Autrement, à l'aide en place d'un guide photo.

Retrouvez nos prochaines animations sur www.falaisesdutalou.fr